



Famille Philippot
Philippot Farms

2018 PORTRAIT DE L'INDUSTRIE LAIITIÈRE





MC

Chaque nouvelle année apporte des défis à relever et des occasions à saisir et, quoi qu'il arrive, les producteurs laitiers canadiens sont prêts à agir.

Dans le monde des premiers colons comme dans celui d'aujourd'hui, les fermes laitières ont été et sont encore une composante essentielle des communautés rurales de notre pays – et constituent pour les agglomérations urbaines une source de lait, de fromage, de yogourt, de beurre et d'autres produits laitiers sains de grande qualité. Le secteur laitier est ancré dans l'histoire du Canada. Il est à la fois un fournisseur durable et un important moteur économique à l'échelle du pays. Il s'agit d'une industrie en croissance qui recèle un immense potentiel économique, et déployer ce potentiel est un défi que les producteurs laitiers canadiens relèvent avec passion.

En tant que représentante élue ou représentant élu, vous jouez un rôle essentiel en contribuant à créer un environnement favorable où les entreprises canadiennes peuvent prospérer. Vous êtes dans une position unique vous permettant de rapprocher les communautés urbaines et rurales du Canada et de comprendre les multiples façons dont tous les maillons de l'économie canadienne doivent s'imbriquer les uns dans les autres pour assurer l'essor de notre nation. En d'autres termes, à titre de députée ou député, vous aidez à mettre la table et, en tant que producteurs laitiers, nous y apportons le lait. Tous les producteurs laitiers canadiens, leur famille, leurs employés et leurs partenaires d'affaires, d'un bout à l'autre du pays, sont reconnaissants de votre appui continu de la gestion de l'offre et du secteur laitier et vous en remercient infiniment. Or, étant donné les défis auxquels nous faisons actuellement face en tant qu'industrie, ce soutien est aujourd'hui plus important et significatif que jamais.

Le monde change rapidement; à l'ère de l'information, les consommateurs n'ont jamais été plus informés et n'ont jamais été aussi intéressés et préoccupés par les aliments qu'ils mangent, leur provenance, leur contenu et la manière dont ils sont produits. En tant que producteurs laitiers canadiens, nous vivons ces changements au quotidien dans nos fermes, alors que la technologie, la science et les pratiques agricoles évoluent de manière proactive et continue en réponse aux désirs changeants des consommateurs. À la lumière de ces changements, les Producteurs laitiers du Canada ont tenu, en novembre 2017, un symposium sur le développement durable afin d'aborder les manières de continuer d'améliorer notre industrie et de mieux la positionner pour en assurer la durabilité. Pour les producteurs laitiers canadiens, le développement durable n'est pas seulement une pratique d'affaires; c'est une responsabilité.

Par ailleurs, la population canadienne a commencé à remettre en question notre environnement réglementaire et législatif, cherchant à s'assurer que les systèmes, politiques et règles répondent encore aux besoins pour lequel ils ont été créés. À cet égard, des approches misant sur l'introspection et l'évolution sont légitimes; cependant, il est important de retenir que tout au long du processus, toutes les politiques ne doivent pas nécessairement changer – certaines sont déjà adéquates.

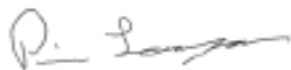
Dans ce contexte de perpétuelle évolution, l'industrie laitière canadienne ne sera pas à court de défis à relever en 2018. En voici quelques exemples : le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture, les accès aux marchés accordés ou envisagés dans le cadre des accords commerciaux internationaux, les modifications fiscales et la potentielle catégorisation de nombreux produits laitiers en tant qu'aliments « malsains » en vertu de la Stratégie pour une saine alimentation. Qui plus est, notre tâche ne sera que plus complexe si l'on considère que, parallèlement à ces obstacles, le secteur laitier canadien a été ciblé par le gouvernement en tant qu'industrie prioritaire pour la croissance.

Comme nous sommes des producteurs laitiers, nous sommes prêts à nous relever les manches. Avec votre appui constant, nous avons la certitude de pouvoir, de concert avec nos représentants élus, aborder ces questions et s'assurer que le secteur laitier reste non seulement un secteur en croissance faisant partie intégrante de l'économie nationale, mais aussi un pilier de l'identité nationale.

Cette trousse est un guide sur notre secteur. On y aborde l'impact économique de notre industrie et le fonctionnement de notre système de gestion de l'offre, de même que ses trois piliers. Il présente également les défis liés aux accords commerciaux internationaux, les efforts déployés par les producteurs laitiers canadiens en matière de développement durable et les impacts possibles de la Stratégie pour une saine alimentation sur les produits laitiers, des aliments riches en éléments nutritifs.

Les producteurs laitiers canadiens sont optimistes. Nous avons la certitude que, de pair avec les représentants élus, nous pourrons assurer à l'industrie laitière canadienne un avenir prometteur. N'hésitez pas à communiquer avec le personnel des Producteurs laitiers du Canada pour plus de renseignements ou organiser une visite de ferme laitière. Nous serions ravis d'avoir de vos nouvelles!

Merci,



Pierre Lampron, président
Les Producteurs laitiers du Canada



Table des matières

| | | | |
|--|----|--|----|
| Section 1 Qui sommes-nous? | 06 | Section 5 Nutrition et Stratégie pour une saine alimentation | 18 |
| Notre structure | 06 | Cibler le sodium, le sucre et les gras saturés n'est pas une approche soutenue par les données scientifiques | 18 |
| Participation internationale | 06 | Révision du <i>Guide alimentaire canadien</i> | 19 |
| Section 2 Qu'est-ce que la gestion de l'offre? | 08 | Étiquettes d'avertissement sur le devant de l'emballage | 21 |
| Perspective historique | 08 | Publicité destinée aux enfants | 22 |
| Comment fonctionne la gestion de l'offre? | 08 | Autres enjeux liés à la nutrition | 23 |
| Les trois piliers de la gestion de l'offre | 09 | | |
| Section 3 L'industrie laitière canadienne : un moteur de croissance économique | 10 | | |
| L'industrie laitière canadienne : un chef de file en recherche et innovation | 11 | | |
| Faits importants sur la recherche et l'innovation | 12 | | |
| Section 4 Commerce international et industrie laitière canadienne | 13 | | |
| Répercussions des accords commerciaux internationaux sur l'industrie laitière canadienne | 13 | | |
| Perspectives mondiales | 13 | | |
| Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste | 15 | | |
| Accord de libre-échange nord-américain | 16 | | |
| Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne | 16 | | |
| Autres initiatives commerciales | 17 | | |



Raphaël et Éric Maranda
Ferme Réomax



| | | | |
|--|----|---|----|
| Section 6 Production laitière durable | 25 | Références | 29 |
| <hr/> | | | |
| Initiative <i>proAction</i> ^{MD} | 25 | Annexe A FAQ sur le secteur laitier | 30 |
| 1. Qualité du lait | 26 | <hr/> | |
| 2. Salubrité des aliments | 26 | Annexe B Stratégie nationale de recherche laitière | 34 |
| 3. Bien-être animal | 26 | <hr/> | |
| 4. Traçabilité du bétail | 26 | | |
| 5. Biosécurité | 26 | | |
| 6. Environnement | 26 | | |
| <hr/> | | | |
| Conclusion | 28 | | |
| <hr/> | | | |





Section 1 Qui sommes-nous ?

Depuis 1934, les Producteurs laitiers du Canada (PLC) agissent en tant que porte-parole de l'ensemble de la communauté des producteurs laitiers canadiens, promouvant et défendant leurs intérêts aux échelles nationale et internationale.

Bien que notre engagement envers les producteurs n'ait jamais vacillé au fil des années, notre mandat a évolué considérablement. Depuis les années 1960, le principal rôle des PLC consiste à mettre en avant des politiques visant à stabiliser le marché et à fournir des revenus justes aux producteurs – un rôle qui a contribué à la création et à l'évolution de l'efficace système de gestion de l'offre d'aujourd'hui. En 1994, les Producteurs laitiers du Canada ont fusionné avec le Bureau laitier du Canada, l'organisme national qui était responsable de la promotion générique des produits laitiers canadiens. Aujourd'hui, le champ d'activités des PLC comprend les politiques, le marketing, la nutrition, les relations avec le gouvernement et les intervenants, ainsi que les initiatives de recherche à l'échelle nationale. Notre objectif est de représenter les producteurs de chacune des 10 951 fermes laitières canadiennes et de créer pour l'industrie laitière des conditions viables lui permettant de prospérer et de demeurer un pilier des communautés rurales canadiennes pour les générations futures.



Alain Philpott
Philpott Farms

Notre structure

À l'instar du Canada lui-même, les PLC sont une fédération formée de membres, soit les associations laitières ou offices de mise en marché du lait des 10 provinces. Chaque province canadienne possède ses propres défis et occasions uniques, tout comme chaque membre provincial des PLC. De plus, comme c'est le cas au Canada, il existe une dualité au sein des PLC, et l'objectif est de parvenir à un équilibre entre, d'une part, les différentes particularités et les besoins des membres provinciaux et, d'autre part, notre identité nationale commune, le tout au profit de l'ensemble des producteurs laitiers du pays. Malgré les défis inhérents à l'atteinte d'un consensus au sein d'une organisation fédérée, les PLC mettent tout en œuvre pour parler d'une voix unie et équilibrée au nom des producteurs laitiers de partout au pays.

Le conseil d'administration des PLC est formé de 16 membres, dont 14 sont nommés par leur association provinciale respective. De ce nombre, nous comptons trois membres de l'Ontario et trois du Québec, ainsi qu'un pour chacune des huit autres provinces. Les deux membres restants sont le président des PLC et un représentant du Réseau laitier canadien, qui représente l'ensemble des races de bovins laitiers au Canada. Nous sommes donc une association dirigée pour les producteurs et par les producteurs.

Chaque association et office de mise en marché provincial est une entité autorisée à acheter le lait provenant des fermes laitières au Canada et à négocier les conditions de vente de ce lait aux transformateurs, selon la demande du marché. Ces conditions comprennent la mise en œuvre de normes relatives à la qualité et à la durabilité. Les associations provinciales jouent également un rôle dans les activités de communication, de marketing et de recherche. La plupart proposent également des programmes de recherche et d'éducation novateurs dans les écoles, contribuant ainsi à sensibiliser la population canadienne à l'agriculture et au secteur laitier. Travaillant main dans la main, les PLC et les 10 associations provinciales représentent les intérêts des producteurs et créent un environnement adéquat pour exploiter des fermes laitières durables où l'on produit du lait de grande qualité pour les Canadiens.

Participation internationale

Les PLC sont membres de la Fédération internationale du lait et font partie de plusieurs groupes d'experts tels que les comités permanents sur la nutrition et la santé, le marketing, l'environnement, le développement durable, les normes alimentaires, ainsi que la qualité et la salubrité du lait. Ces groupes diffusent des connaissances, de l'information scientifique et leur expertise aux quatre coins du monde. En outre, les PLC contribuent au travail effectué par plusieurs organisations internationales telles que l'Organisation mondiale des agriculteurs, la Global Dairy Platform, et l'International Farm Comparison Network. Le secteur laitier canadien est fier de ce qu'il accomplit, de la manière dont il l'accomplit et de sa contribution – il souhaite ardemment faire connaître ses réalisations au monde entier.



NOTRE VISION, NOTRE MISSION ET NOS VALEURS

Les programmes chapeautés par les PLC dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la recherche et de la défense des intérêts sont brièvement présentés dans nos énoncés de vision, de mission et de valeurs :



NOUVEAU LOGO DES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA



En 2016, les PLC ont lancé un nouveau logo, qui illustre leur passé et les positionne pour l'avenir. **Notre nouveau logo représente à la fois les Producteurs laitiers du Canada en tant qu'organisation et chaque producteur de lait au pays** qui contribue fièrement, par l'entremise des produits laitiers, à la santé et au bien-être de la population canadienne.

Un logo de certification de l'origine remplaçant la vache bleue a été lancé en janvier 2017, afin de permettre aux Canadiens **d'identifier facilement les produits faits de lait 100 % canadien.**

Pendant plus de 20 ans, le logo de la vache bleue a représenté les produits laitiers d'origine canadienne. Au fil du temps, son utilisation s'est élargie pour représenter les producteurs laitiers canadiens en général. Or, notre recherche a montré qu'un changement s'imposait.

Bien que notre identité visuelle se soit transformée, notre engagement demeure : nous restons déterminés à offrir aux Canadiens du lait de qualité exceptionnelle, produit de manière durable et qui leur inspire confiance.



Section 2 Qu'est-ce que la gestion de l'offre ?

Le secteur canadien de la production laitière est régi par un système connu sous le nom de gestion de l'offre. Les objectifs du système canadien de gestion de l'offre dans l'industrie laitière incluent les suivants :

- Assurer aux producteurs une rétribution juste provenant du marché pour leur travail et leurs investissements.
- Fournir aux transformateurs un approvisionnement en lait stable, afin qu'ils puissent planifier leur production adéquatement d'une année à l'autre.
- Fournir un approvisionnement constant de lait et de produits laitiers dont la qualité et la salubrité sont sans égales, et ce, à un **prix juste**.

Le système permet aux producteurs laitiers canadiens d'agir collectivement pour négocier les prix et ajuster la production laitière afin de répondre à la demande des consommateurs. Ainsi, la gestion de l'offre fait en sorte que les prix canadiens demeurent relativement stables, étant moins sujets à la volatilité des marchés mondiaux. De plus, contrairement à ce qui se produit ailleurs dans le monde, comme aux États-Unis et dans l'Union européenne – où les consommateurs paient deux fois pour leur lait, soit par l'entremise des subventions financées par les contribuables, puis au détail –, la gestion de l'offre permet aux producteurs laitiers canadiens de gagner un revenu relativement stable tiré du marché, **sans avoir recours aux subventions directes du gouvernement pour la production laitière**.

Un système de gestion de l'offre efficace repose également sur un engagement de la part du gouvernement fédéral à assurer la prévisibilité des importations de produits laitiers et la conformité de ces importations aux dispositions des accords commerciaux internationaux auxquels participe le Canada.

Perspective historique

Le gouvernement du Canada a mis en place le système de gestion de l'offre au début des années 1970 afin d'accroître la stabilité du marché, d'harmoniser la production à la demande des consommateurs et d'assurer un revenu juste aux producteurs. L'industrie laitière canadienne a été la première à être soumise à la gestion de l'offre, un système ultérieurement adopté par les producteurs d'œufs et de volaille.

Pour le secteur laitier, le système de gestion de l'offre est administré à l'échelle nationale par la Commission canadienne du lait (CCL), une société d'État qui agit à titre de secrétariat pour le Comité canadien de gestion des approvisionnements du lait (CCGAL). Chaque année, le CCGAL est responsable d'évaluer la demande de produits laitiers des consommateurs et d'ajuster la cible de production nationale en conséquence.

Comment fonctionne la gestion de l'offre ?

Le principe à la base de la gestion de l'offre est simple et similaire à celui adopté par les producteurs de toutes les industries. Le but est de gérer la production afin que l'offre corresponde à la demande et de permettre aux producteurs efficaces de couvrir leurs coûts de production.

Chaque ferme détient un quota (une part de marché), et ne produit que la quantité de lait requise dans le marché canadien – tout en limitant les surplus. Cela permet aux producteurs de gagner un revenu prévisible et stable tiré directement du marché.

Il est possible de visualiser la gestion de l'offre comme un toit qui repose sur trois piliers : le prix à la production, la discipline de la production et la gestion des importations. Si l'un de ces trois piliers devient instable, le système en entier risque de s'écrouler.



GESTION DE L'OFFRE

—
LA DISCIPLINE
DE LA
PRODUCTION
—

—
LA GESTION
DES
IMPORTATIONS
—

—
LE PRIX À LA
PRODUCTION
—



Les trois piliers de la gestion de l'offre

1. Le prix à la production : Afin d'assurer la stabilité des prix pour les producteurs laitiers, le prix qu'ils obtiennent pour le lait est établi en fonction des coûts de production, qui comprennent le coût de la main-d'œuvre et des investissements, ainsi que de l'état global de l'économie du Canada. Sans la gestion de l'offre, le gouvernement du Canada devrait subventionner l'industrie de façon importante – une pratique courante dans les territoires non assujettis à la gestion de l'offre – pour aider les producteurs à résister à la volatilité accrue des prix observée sur le marché mondial.

Il est également important de noter que ni la CCL, ni les offices provinciaux de mise en marché du lait, ni les producteurs ne fixent le prix de détail. **Les détaillants sont ceux qui fixent les prix payés par les consommateurs à l'épicerie.**

2. La discipline de la production : Afin de s'assurer que l'offre de lait canadien corresponde à la demande des consommateurs, chaque ferme du Canada détient un quota (une part de marché) qui établit la quantité de lait qu'elle peut produire. Selon la demande des consommateurs, la quantité que permet de produire le quota aux producteurs laitiers varie à la hausse ou à la baisse. Cette façon de faire est efficace pour éviter la surproduction et assurer des revenus justes et stables pour les producteurs. La stabilité relative du revenu résultant de la gestion de l'offre permet aux producteurs canadiens de constamment innover et investir dans leur ferme, plutôt que de mettre leurs revenus de côté en prévision des fluctuations du marché.

3. La gestion des importations : Au Canada, les importations sont gérées au moyen de contingents tarifaires (CT). Les CT permettent l'importation d'une quantité prédéterminée de produits laitiers à des tarifs préférentiels (généralement en franchise de droits). Pour maintenir le contrôle sur la quantité importée, les tarifs hors quota sont établis à des niveaux plus élevés. Par exemple, lorsque nous disons que l'Accord économique et commercial global accorde un accès supplémentaire de 17 700 tonnes de

fromage à l'Union européenne, cela signifie que 17 700 tonnes supplémentaires de fromage peuvent être importées au Canada en provenance de l'Union européenne sans droits de douane. Toute quantité au-delà de cette valeur sera assujettie à un taux de droit de douane.

La gestion des importations est une composante essentielle de la responsabilité du gouvernement canadien à l'égard du maintien de la gestion de l'offre. Sans gestion des importations, il est impossible de s'assurer que l'offre correspond réellement à la demande. Ainsi, une lacune sur le plan de la gestion des importations entraînera inévitablement une instabilité du système.

Comparativement à ce que l'on peut observer dans le marché mondial hautement volatil, lorsque les trois piliers de la gestion de l'offre fonctionnent comme il se doit, l'industrie laitière peut résister aux aléas du marché et demeurer durable et autosuffisante. Ce système permet aux fermes laitières canadiennes de rester rentables et de continuer de produire du lait canadien de grande qualité, **sans recourir à des subventions directes du gouvernement pour le lait** – contrairement à ce qui se fait ailleurs dans le monde.

La gestion de l'offre permet aux producteurs canadiens d'investir des millions de dollars par année dans leurs fermes, que ce soit pour des infrastructures, de l'équipement, des aliments pour animaux ou des services. Elle leur permet également de contribuer davantage à leur communauté et à l'avenir de l'économie, en plus de faciliter l'adoption d'une vision à long terme, de même que de bon nombre de pratiques obligatoires liées à la durabilité et à la santé favorables pour l'environnement et le bien-être des animaux.

Sans la gestion de l'offre, en raison de la volatilité du marché mondial, du coût de production élevé au Canada par rapport à d'autres pays (dû au climat plus froid) et de la nature périssable de leurs produits, beaucoup de producteurs laitiers canadiens devraient simplement mettre la clé dans la porte. Cela mettrait le secteur laitier en péril, nuisant dans la foulée aux communautés, aux consommateurs, aux producteurs et à l'économie du Canada.





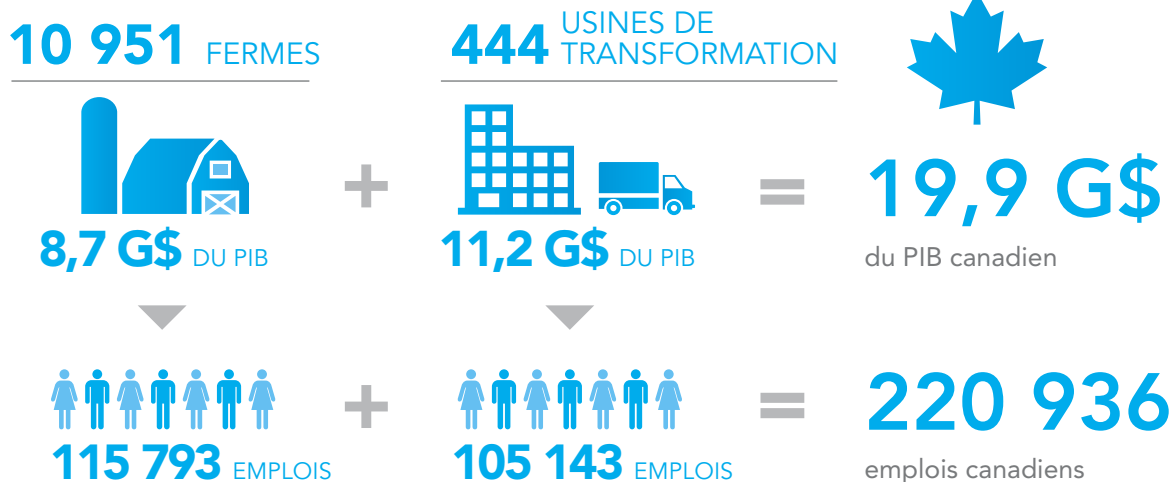
Section 3 L'industrie laitière canadienne : un moteur de croissance économique

Les producteurs laitiers faisaient partie des premiers groupes de colons à arriver au Nouveau Monde et à s'y établir. En défrichant la terre et en bâtissant leurs petites fermes, ils ont pu nourrir non seulement leur famille, mais également les communautés grandissantes. Aujourd'hui, plusieurs de ces fermes sont florissantes et sont devenues d'importantes contributrices à l'économie du Canada.

L'industrie laitière est l'un des deux principaux secteurs agricoles dans sept des dix provinces canadiennes. Selon une étude menée par ÉcoRessources en 2015, à l'échelle du pays, le secteur laitier assure le maintien d'environ 221 000 emplois équivalents temps plein et contribue à hauteur d'environ 19,9 milliards de dollars par année au produit intérieur brut (PIB) du Canada. L'industrie verse aussi annuellement 3,8 milliards de dollars en recettes fiscales aux niveaux fédéral, provincial et régional. L'industrie laitière est un secteur dynamique; tous ces chiffres ont augmenté de manière significative depuis la dernière étude d'ÉcoRessources en 2013. De plus, les producteurs laitiers ne reçoivent aucun paiement direct du gouvernement pour produire leur lait – **tous les revenus issus de la vente de lait proviennent du marché**. Pour le Canada, une industrie laitière dynamique est synonyme d'emplois additionnels, d'un meilleur accès aux infrastructures rurales et d'une économie plus forte dont profitent tous les Canadiens. L'industrie laitière est un pilier de l'économie du Canada et des provinces et génère des retombées significatives. Grâce à sa croissance continue, le secteur crée de nouveaux emplois et contribue à stimuler l'économie dans toutes les provinces et dans de nombreuses communautés rurales de partout au Canada.

L'un des **deux** principaux secteurs agricoles dans **7** provinces sur **10**

L'INDUSTRIE LAITIÈRE CANADIENNE : UNE SOURCE D'EMPLOI





CHAQUE ANNÉE, LES PRODUCTEURS LAITIERS CANADIENS INVESTISSENT DES MILLIONS EN RECHERCHE ET EN INNOVATION

Le centre de recherche à la fine pointe de la technologie Elora Dairy (Guelph, ON) a ouvert ses portes en 2015.

L'industrie laitière canadienne : un chef de file en recherche et innovation

La gestion de l'offre procure au secteur laitier canadien la stabilité et la constance requises pour continuer à faire d'importants investissements en recherche et en innovation. Ainsi, année après année, les producteurs laitiers canadiens investissent des millions de dollars dans de nombreux projets de recherche en production et en nutrition laitières. Ils investissent de plus dans des programmes de durabilité à la ferme comme notre initiative *proAction*^{MD} – qui établit des normes élevées quant aux pratiques à la ferme, notamment en ce qui concerne le bien-être animal et l'environnement – ainsi que dans des initiatives visant à accroître leur efficacité et leur productivité à la ferme et à cibler des débouchés

commerciaux. Les producteurs et les transformateurs apprécient la stabilité et la viabilité qu'assure la gestion de l'offre au secteur laitier canadien, ainsi que les nombreuses occasions d'innovation et de croissance.

Depuis 2010, les PLC investissent une importante part de leur budget de recherche dans le cadre d'une collaboration avec d'autres partenaires de l'industrie et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), en vertu de la Grappe de recherche laitière. Nous sommes d'ailleurs heureux de maintenir ces investissements dans le contexte du prochain Cadre stratégique pour l'agriculture. **Le secteur laitier est en croissance. Nous poursuivons la mise en œuvre de stratégies communes visant la prospérité et la croissance continues de notre industrie.**



FAITS IMPORTANTS SUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Au Canada, d'importants investissements continus dans l'innovation ont contribué à l'augmentation du rendement de la production laitière par vache

plus de

157%  **▶**
**AU COURS DES
43 DERNIÈRES ANNÉES**

Cette accélération surpasse

**ÉTATS-
UNIS**
+125%

**ROYAUME-
UNI**
+93%

**NOUVELLE-
ZÉLANDE**
+46%

pour la même période

La génétique laitière canadienne compte parmi les meilleures au monde. La valeur totale des exportations de génétique laitière, y compris de bovins laitiers, d'embryons et de sperme, est passée de

68 M\$ **▶** **155 M\$**
1988 **2016** 

*Source : dairyinfo.gc.ca

Les émissions de carbone des fermes laitières canadiennes ont diminué de

↓ 28% **ENTRE 1990
ET 2015**

Les émissions issues de la production laitière représentent moins de

1% **DES ÉMISSIONS
NATIONALES TOTALES¹**





Section 4 Commerce international et industrie laitière canadienne

Répercussions des accords commerciaux internationaux sur l'industrie laitière canadienne

Les PLC soutiennent les accords commerciaux internationaux qui profitent au Canada et aux Canadiens, mais maintiennent que le secteur laitier et ses producteurs ne devraient pas avoir à assumer les coûts des concessions commerciales faites au profit d'autres secteurs canadiens.

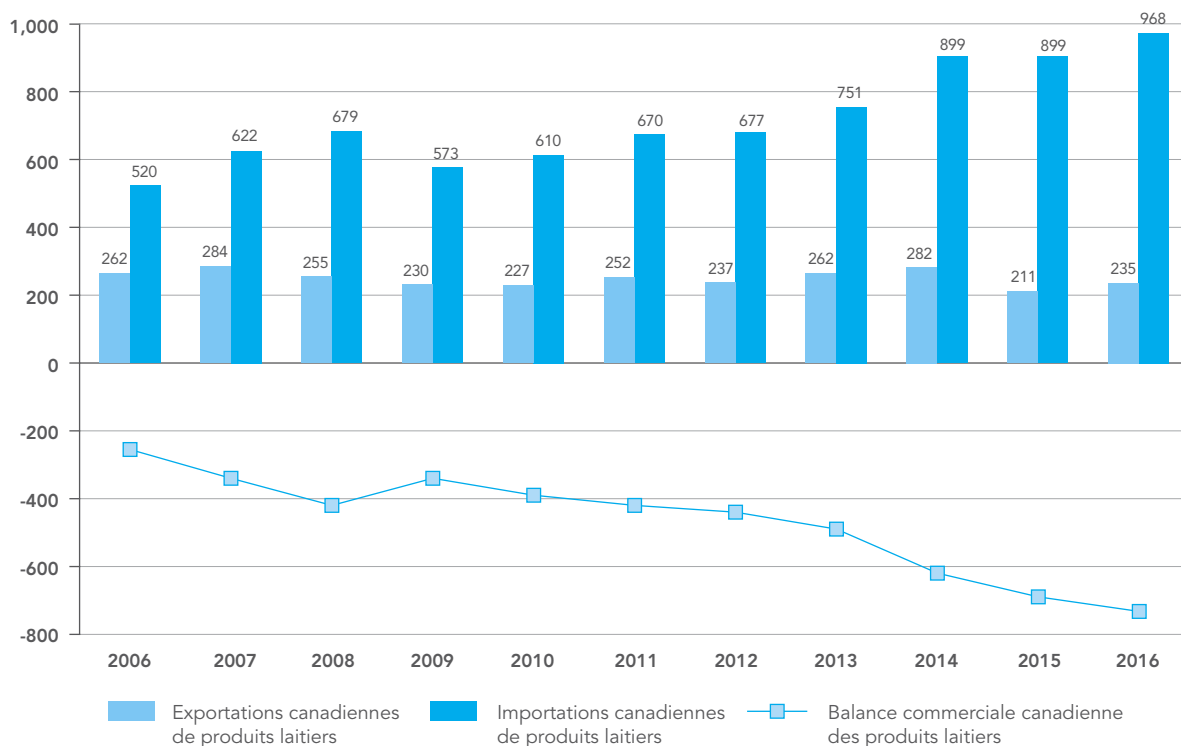
On estime que de 8 à 10 % du marché canadien des produits laitiers est déjà ouvert aux importations; c'est plus que dans de nombreux pays où l'industrie a été déréglementée. En 2016, le Canada a importé environ 969 millions de dollars de produits laitiers et la balance commerciale du Canada pour les produits laitiers s'élevait à 734 millions de dollars. En fait, au cours de la dernière décennie, le Canada a importé au moins 500 millions de dollars de produits laitiers par année – et ce chiffre a dépassé les 900 millions de dollars pour chacune des trois dernières années. **Tout accès additionnel accordé au marché des produits laitiers canadien dans le cadre d'accords de libre-échange ne fait qu'accroître un volume d'importations déjà important.**

Perspectives mondiales

Actuellement, moins de 10 % de la production laitière mondiale totale est vendue sur le marché international, plus de 90 % de la production laitière mondiale totale étant ainsi destinée à la consommation intérieure.

Néanmoins, un déséquilibre de l'offre et de la demande de produits laitiers peut entraîner une surproduction, causant la vente de lait à des prix de dumping sur le marché international². C'est ce qui s'est produit lors de la crise laitière mondiale, qui a causé une baisse importante du prix mondial du lait, entraînant une baisse équivalente du prix à la production que les producteurs laitiers de tous les pays et territoires reçoivent pour leur lait. En fait, selon une étude de 2016 menée par l'International Farm Comparison Network (IFCN), sur la base d'un prix mondial moyen, qui était alors estimé à 28 \$ US/100 kg de lait, moins de 10 % de la production laitière internationale aurait pu être vendue à un prix permettant de couvrir les coûts de production. En 2017, la situation s'est améliorée, avec un prix moyen mondial de 35,90 \$ US/100 kg de lait pour la période de janvier à novembre. Néanmoins, même à ce prix amélioré, seulement 56 % du lait produit à l'échelle planétaire aurait pu être vendu à un prix couvrant son coût de production. Cet exemple illustre bien les fluctuations de prix nuisibles qu'évite le secteur laitier canadien grâce à la gestion de l'offre.

DÉSÉQUILIBRE COMMERCIAL DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE CANADIENNE PAR RAPPORT AU MONDE, 2006—2016 (en millions de dollars courants)





Le faible prix à la production a eu des répercussions sur les producteurs laitiers du Canada. Cependant, ses conséquences ont été particulièrement néfastes pour les producteurs des pays et territoires dont l'industrie laitière n'est pas réglementée et qui ne bénéficient donc pas de la protection relative qu'offre la gestion de l'offre, par exemple l'Union européenne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

Impacts continus de la crise laitière mondiale

Depuis la fin de l'année 2014, une surproduction constante à l'échelle planétaire a entraîné la prolongation de ce que plusieurs ont appelé la « crise laitière mondiale » – c'est-à-dire une production excédentaire menant à de faibles prix du lait pour les producteurs de partout dans le monde, des prix souvent en deçà de leur coût de production. En 2015-2016, les impacts de ces faibles prix ont poussé certains pays à offrir de généreux plans de sauvetage afin d'aider leurs producteurs à résister au ralentissement du marché. Ces plans s'ajoutaient aux importantes subventions, aux mécanismes de soutien des prix des produits laitiers et à d'autres mesures déjà accordées aux producteurs laitiers de plusieurs pays. Bien que la situation se soit améliorée en 2017, les prix demeurent faibles et la crise en cours continue d'avoir un impact majeur sur les producteurs de la planète.

Plans de sauvetage en 2015-2016 à l'international

Dans l'Union européenne, entre septembre 2015 et juin 2016, la Commission européenne a tiré d'affaire l'industrie laitière à deux reprises, à un coût total d'un milliard d'euros. Cet ensemble de mesures comprend, dans le but de ralentir la surproduction qui dévaste le marché mondial des produits laitiers, un montant de 150 millions d'euros visant à inciter les producteurs à réduire leur production laitière (en d'autres termes, une mesure volontaire de gestion de l'offre). Au total, environ 44 000 fermes laitières se sont prévaluées de ce programme, ce qui équivaut à quatre fois le nombre de fermes laitières canadiennes! Certains producteurs laitiers européens font maintenant pression sur la Commission européenne afin qu'elle fasse de ce programme un outil permanent de la politique agricole commune – qui fournit plus de 50 milliards d'euros en soutien au secteur agricole de l'Europe.

De plus, encore en septembre 2017, la Commission européenne continuait de stocker la production excédentaire dans les stocks d'intervention, qui comptent maintenant 380 000 tonnes de produits. L'intention était de commencer à revendre ces stocks sur le marché, mais les ventes à ce jour sont minimales et la quantité de stocks non vendus demeure très élevée. Cette situation continue de générer beaucoup d'incertitude sur le marché mondial.

L'industrie laitière australienne a été déréglementée en 2000, ce qui a mis les producteurs laitiers australiens à la merci des prix internationaux. Par conséquent, ils reçoivent un prix plus

bas pour leur lait et sont particulièrement vulnérables aux diminutions de la demande mondiale. En 2016, en réponse à la crise mondiale, l'Australie a annoncé des mesures de soutien de 578,8 millions de dollars pour les producteurs laitiers.

De son côté, le secteur laitier de la Nouvelle-Zélande n'a pas été épargné non plus par la baisse de la demande mondiale pour les produits laitiers. En 2015-2016, la ferme moyenne en Nouvelle-Zélande a perdu environ 143 000 \$ US. Cette situation a contribué aux difficultés des producteurs laitiers de la Nouvelle-Zélande, qui ont subi leurs pires pertes financières depuis la saison 2002-2003.

Aux États-Unis, depuis août 2016, le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) a promis d'acheter jusqu'à 40 millions de dollars de fromage afin de réduire un surplus majeur et d'aider à hausser les prix du lait au profit des producteurs laitiers en difficulté. Cela s'ajoute aux subventions généreuses que les producteurs laitiers américains reçoivent déjà.

Perspectives d'avenir

Il va sans dire que les mesures d'urgence décrites ci-dessus sont coûteuses, et qu'on ne peut confirmer avec certitude qu'elles auront les effets escomptés. En 2018, on s'attend à ce que les marchés demeurent faibles, et les signaux suggèrent que les prix globaux pourraient même être plus bas sur le marché mondial qu'ils ne le sont actuellement.

Entre-temps, au Canada, la crise a eu moins de conséquences, puisque le marché canadien met en œuvre un système de gestion de l'offre fondé sur des mesures de planification et de contrôle de la production et des importations efficaces et mises en application, un système qui respecte entièrement les engagements du Canada en matière de commerce international.

Le système de gestion de l'offre canadien est une solution légitime aux surplus et permet aux producteurs de gagner un revenu juste, tout en offrant à la population canadienne un approvisionnement stable en produits laitiers nutritifs et de grande qualité.





Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste

En 2015, à la suite de la signature de l'accord original du Partenariat transpacifique (PTP), les PLC ont estimé que la somme de l'accès au marché des produits laitiers consenti par le Canada afin de conclure l'accord pourrait représenter jusqu'à 4 % du marché des produits laitiers canadiens, selon la production laitière prévue en 2016 par Agriculture et Agroalimentaire Canada³. Si l'accord est ratifié, les engagements relatifs à l'accès au marché accordé dans l'accord du PTP original entraîneraient des pertes de revenus perpétuelles de l'ordre de 246 millions de dollars par année pour les producteurs laitiers canadiens. Veuillez noter que le personnel des PLC travaille présentement à la révision de ces estimés, de façon à tenir compte des conditions actuelles du marché.

En janvier 2017, le président Donald Trump a respecté une promesse de campagne en retirant les États-Unis de l'accord du PTP original. Depuis, les 11 membres restants de l'accord original ont travaillé à la progression de l'accord sans les États-Unis. Ce nouvel accord est maintenant appelé l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

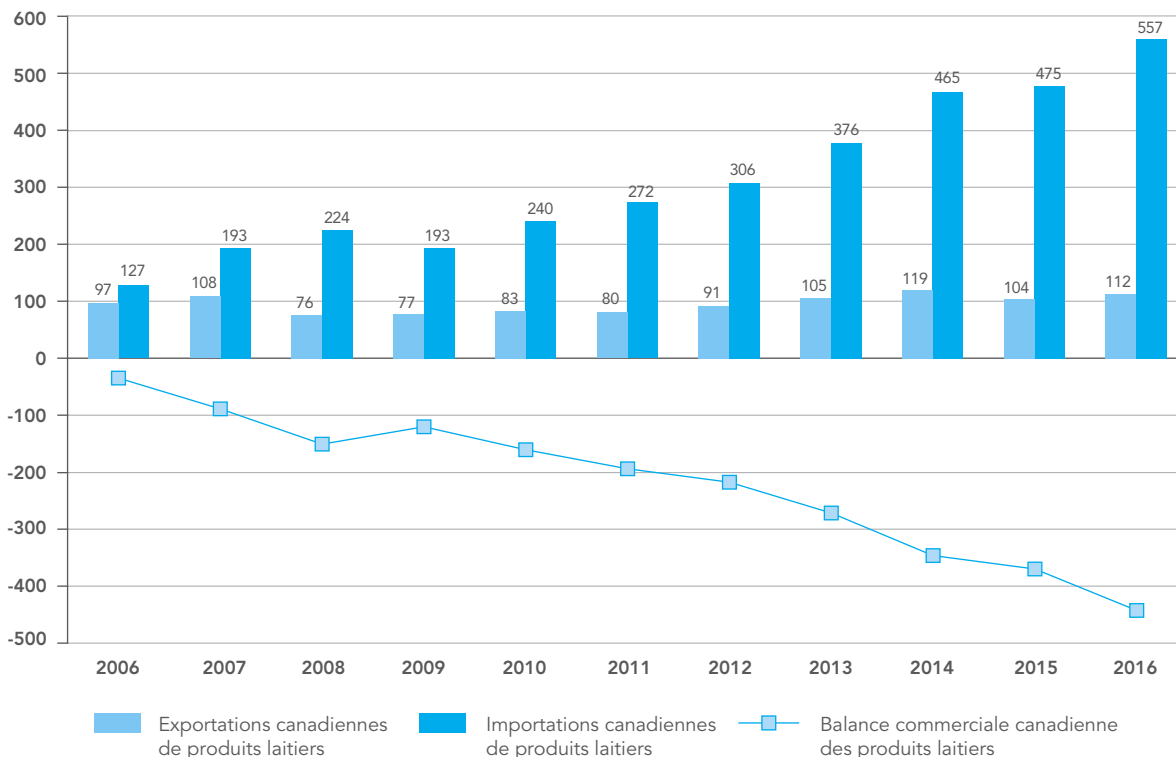
Même si le retrait des États-Unis représente une perte d'environ 60 % du PIB du marché du PTP d'origine, le 23 janvier 2018, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il signerait un accord du PTPGP révisé qui inclut les concessions sur l'accès au marché originalement octroyées en 2015, lorsque les États-Unis faisaient encore partie de l'accord. Comment cela peut-il être dans l'intérêt supérieur de la population canadienne ?

D'un côté, le gouvernement du Canada a affirmé à de multiples reprises qu'il voulait un secteur laitier en croissance, fort et dynamique qui crée de l'emploi et génère des investissements; de l'autre côté, il continue de sacrifier des parts du marché canadien des produits laitiers, d'abord avec l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, puis avec le PTPGP.

Le gouvernement doit comprendre qu'en continuant de faire ces concessions, il met le secteur laitier canadien en péril.



DÉSÉQUILIBRE COMMERCIAL DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE CANADIENNE PAR RAPPORT AUX ÉTATS-UNIS, 2006—2016 (en millions de dollars courants)





Cette annonce est survenue en plein cœur de la renégociation de l'ALÉNA, un autre véhicule qui menace d'affaiblir l'industrie laitière canadienne. Le gouvernement doit réaliser que toutes ces pertes ont des effets cumulatifs qui ne peuvent être sous-estimés.

Le secteur laitier est présent dans la majorité des circonscriptions de partout au pays. Les PLC seront plus qu'intéressés de voir comment les députés expliqueront ces concessions à la communauté laitière, et aux centaines de milliers de travailleurs qui dépendent de cette communauté pour gagner leur vie.

Accord de libre-échange nord-américain

Dans la foulée de l'élection du président Trump en novembre 2016, les États-Unis ont annoncé leur intention de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. La première ronde de renégociation de l'ALÉNA a eu lieu le 20 août 2017, à Washington.

En octobre 2017, lors de la quatrième ronde de renégociation, les États-Unis ont soumis des demandes qui leur donneraient un droit de veto sur toutes les futures décisions liées à la politique laitière intérieure du Canada – et mèneraient à l'abolition complète de tous les tarifs sur les produits sous gestion de l'offre sur une période de 10 ans. Leurs demandes quant aux produits laitiers et à d'autres produits sous gestion de l'offre étaient comparables à celles qu'ils avaient présentées pour d'autres secteurs, c'est-à-dire qu'elles étaient scandaleuses et entraîneraient tout simplement la fin des systèmes de gestion de l'offre du Canada.

Au Canada, une grande attention a été accordée à l'impact du secteur laitier sur la renégociation de l'ALÉNA; cependant, il faut garder à l'esprit que le secteur laitier se situe plutôt au bas de la liste des priorités des États-Unis. En effet, de nombreux secteurs ont un impact beaucoup plus important sur l'économie américaine que le secteur laitier, comme l'automobile, l'acier et les textiles, pour n'en nommer que quelques-uns. De plus, lorsqu'il est question du secteur laitier, il n'y a pas vraiment de « problème » à régler; les États-Unis profitent déjà d'une balance commerciale positive de 5 pour 1 avec le Canada. Le seul problème qui nuit actuellement à l'industrie laitière américaine est sa surproduction constante. Cependant, le Canada étant moins peuplé que l'État de la Californie, le lait canadien de qualité supérieure comble déjà le marché. Pour l'industrie laitière américaine, le marché canadien n'est pas un sauveur, mais une goutte d'eau dans l'océan. La seule solution au problème de surproduction de lait des États-Unis est de réglementer leur production; ce n'est pas de pratiquer le dumping de leur lait hautement subventionné au Canada.

Les PLC sont présents à chacune des rondes de renégociation, et nous continuons de travailler en étroite collaboration avec nos membres provinciaux, l'Association des transformateurs laitiers du Canada (ATLC) et nos partenaires des filières sous gestion de l'offre (poulet, œufs, dindon et œufs d'incubation) dans ce dossier.

Le gouvernement du Canada a maintenant fait des concessions sur l'accès au marché canadien des produits laitiers dans le cadre de l'AECG et de l'entente du PTPGP récemment annoncée. Il est vital que le gouvernement comprenne que lorsqu'il est question de la renégociation de l'ALÉNA, il ne doit pas faire de concessions supplémentaires qui affectent négativement des centaines de milliers de producteurs et de travailleurs du secteur laitier canadien.

Notre message au gouvernement du Canada en ce qui a trait à la renégociation de l'ALÉNA est simple : fini les concessions – ça suffit. Le gouvernement ne peut pas continuer à sacrifier des parts du secteur laitier.

Le Canada est un partenaire à part entière de l'ALÉNA, et les producteurs laitiers canadiens comptent sur le gouvernement et les députés de tous les partis pour veiller à ce que la souveraineté alimentaire de notre pays et son droit de déterminer et d'administrer ses propres politiques intérieures continuent d'être respectés.

Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

Le 30 octobre 2016, le gouvernement fédéral et les représentants officiels de l'UE ont signé l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne. Peu après la signature, le 10 novembre 2016, dans le cadre du programme d'aide de transition associé à l'AECG, les PLC ont été heureux d'entendre le gouvernement annoncer la création du *Programme d'investissement pour fermes laitières* (PIFL) de 250 millions de dollars sur cinq ans, ainsi qu'un financement de 100 millions de dollars supplémentaires pour stimuler les investissements dans la mise à jour des infrastructures de transformation du secteur laitier canadien.



Programme d'investissement pour fermes laitières

Le PIFL a été séparé en deux rondes de financement. La première a été lancée le 22 août 2017 avec une enveloppe d'environ 129 M\$. En raison du niveau d'intérêt extrêmement élevé, la première ronde a pris fin après seulement une semaine, et un total de 3 060 demandes ont été reçues (ce qui représente 27 % des fermes laitières du Canada!). Le PIFL est une étape positive qui favorisera la croissance continue de notre secteur et qui sera profitable à tous les Canadiens.

Le 29 septembre, les PLC et leurs membres provinciaux ont rencontré des représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) afin de procéder à une séance de débriefing sur la première ronde de financement. Lors de la rencontre, AAC a remis aux PLC un rapport détaillé des demandes soumises, par province et par taille de projet. En voici un résumé :

- Le budget alloué pour la première ronde était de 129 M\$.
- Au total, 3 060 demandes ont été reçues au cours des sept jours d'ouverture du programme.
- **Le montant total combiné de toutes les demandes soumises lors de la première ronde s'élevait à 269 M\$ (un montant supérieur à l'enveloppe totale de financement pour les cinq années)!**
- Les demandes de presque toutes les provinces excédaient le budget alloué pour la première année du programme.

Les producteurs laitiers canadiens investissent des millions de dollars chaque année dans leurs fermes, et comme le prouve le volume important de demandes reçues, ce programme les a incités à investir encore davantage – en plus d'offrir un sentiment de stabilité dans le contexte d'incertitude entourant l'ALÉNA. En effet, le maintien de ce niveau d'investissement est non seulement bon pour les producteurs laitiers, mais également pour l'économie du Canada!

Autres initiatives commerciales

Les PLC comprennent l'importance du commerce international pour l'économie canadienne dans son ensemble et ne s'opposent aucunement à ce que le Canada envisage ou conclue de nouveaux accords commerciaux – **pourvu que de tels accords ne nuisent pas aux producteurs laitiers canadiens.**

Dans cette optique, les PLC suivent de près les initiatives commerciales en cours, par exemple avec le Mercosur, la Chine, l'Alliance du Pacifique et l'OMC. **Les PLC demeurent opposés à la concession de tout accès supplémentaire ou de toute réduction des tarifs hors quota, et ce, quels que soient les partenaires commerciaux concernés.** En effet, cela porterait un très dur coup au système canadien de gestion de l'offre dans le secteur laitier et entraînerait de lourdes pertes pour les producteurs laitiers canadiens. Les PLC estiment qu'aucun résultat positif ne découlerait de ces accords possibles pour le secteur laitier et les autres secteurs sous gestion de l'offre. D'ailleurs, ils ont réitéré cette position au gouvernement chaque fois que l'occasion s'est présentée.

**PROGRAMME
D'INVESTISSEMENT
POUR FERMES
LAIITIÈRES**

Le montant total combiné de toutes les demandes soumises lors de la première ronde s'élevait à

269 M\$





Section 5 Nutrition et Stratégie pour une saine alimentation

Le 24 octobre 2016, la ministre de la Santé a annoncé une *Stratégie pour une saine alimentation* pluriannuelle. La Stratégie pour une saine alimentation devrait être envisagée comme un cadre d'action couvrant plusieurs propositions réglementaires interreliées, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter : les révisions au *Guide alimentaire canadien*, une proposition relative à l'apposition d'étiquettes d'avertissement sur le devant de l'emballage et de nouveaux règlements concernant la publicité destinée aux enfants. Or, toutes ces initiatives proposées ont en commun de traiter tous les aliments dont la teneur en sodium, en gras saturés ou en sucre est au-delà de 5 % à 15 % de la valeur quotidienne (VQ) de la même manière – en les disant « malsains » ou « à limiter » –, sans tenir compte des autres éléments nutritifs bénéfiques qu'ils pourraient contenir ou du fait qu'ils contribuent à réduire le risque de maladies chroniques.

Les PLC croient que la Stratégie pour une saine alimentation de Santé Canada est trop simpliste et va à l'encontre d'études scientifiques récentes et poussées. À moins que les représentants élus du Canada n'interviennent, Santé Canada semble déterminé à produire de nouvelles recommandations qui sèmeront la confusion chez les consommateurs et pourraient ultimement nuire aux précieux efforts visant à informer la population canadienne et à l'aider à adopter une alimentation plus saine et équilibrée.

Les producteurs laitiers canadiens ont à cœur la santé de leurs concitoyens. C'est pourquoi ils appuient entièrement l'objectif global de la Stratégie pour une saine alimentation, c'est-à-dire aider les consommateurs à faire des choix plus sains et éclairés. Cependant, nous avons certaines préoccupations relativement, d'une part, à l'approche envisagée par Santé Canada pour atteindre cet objectif et, d'autre part, aux conséquences non désirées que cette approche pourrait avoir sur la santé de la population canadienne.

Cibler le sodium, le sucre et les gras saturés n'est pas une approche soutenue par les données scientifiques

Les données étayant l'approche choisie par Santé Canada sont au mieux conflictuelles – particulièrement si l'on tient compte des plus récentes données.

Gras saturés

Le rôle des gras saturés dans une alimentation équilibrée est une question complexe, et le fait de cibler les gras saturés n'est pas fondé sur la science. En effet, des données de qualité issues de plusieurs méta-analyses, dont une réalisée à la demande de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), démontrent que les gras saturés n'augmentent pas le risque de maladies cardiovasculaires^{4,5,6,7}. Santé Canada en est arrivé à la même conclusion dans son propre examen des données, qui n'a permis de démontrer aucun lien entre la consommation de graisses saturées et le risque accru de maladies cardiovasculaires ou d'insuffisance coronaire. En fait, depuis 2015, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC a abandonné l'idée d'établir des seuils ou des limites pour les gras saturés et fait plutôt valoir qu'il faut miser sur une alimentation saine et équilibrée, ainsi que sur les aliments naturels et entiers⁹.

Lorsqu'il est question des produits laitiers, des études ont montré que les produits laitiers à teneur plus élevée en gras, entre autres le fromage, n'ont pas été associés à une augmentation des risques de maladies cardiovasculaires, de diabète de type 2 ou d'obésité. En fait, il a plutôt été montré qu'ils ont un effet neutre ou bénéfique sur ces aspects de la santé^{10,11,12}.

Enfin, dire que le lait entier est un aliment « malsain » ou « à limiter » simplement sur la base de sa teneur en gras saturés ne cadre pas avec d'autres initiatives de Santé Canada. **Selon un énoncé conjoint de Santé Canada, de la Société canadienne de pédiatrie, des Diététistes du Canada et du Comité canadien pour l'allaitement, les enfants de moins de deux ans devraient boire du lait entier puisque le gras qu'il contient est essentiel pour le développement de leur cerveau et leur croissance**¹³.

Sodium

Les lignes directrices de Santé Canada recommandent actuellement la consommation de 1 500 à 2 300 mg de sodium par jour¹⁴, ce qui est bien en deçà des 3 400 mg par jour que les Canadiennes et Canadiens consomment présentement. Cependant, en 2013, l'Institute of Medicine (IOM) a publié un rapport¹⁵ dont la conclusion était que les études sur les aspects de la santé sont de qualité variable et ne sont pas assez nombreuses pour déterminer si un apport en sodium inférieur à 2 300 mg/jour accroît ou décroît le risque de maladies du cœur, d'accident vasculaire cérébral ou la mortalité toutes causes confondues au sein de la population générale des États-Unis. **Ce rapport a aussi conclu qu'aucune donnée scientifique ne montrait d'avantages et que quelques-unes suggéraient un risque négatif pour la santé avec un apport en sodium se situant dans une plage d'environ 1 500 à 2 300 mg/jour chez les gens aux prises avec le diabète, une néphropathie ou des maladies cardiovasculaires.**

De plus, des données scientifiques issues d'une autre méta-analyse publiée en 2014 révèlent qu'une quantité de sodium oscillant entre 2 645 et 4 945 mg par jour était associée aux résultats les plus favorables sur le plan de la santé et qu'un risque de mortalité accru était associé à des apports hors de cette plage (apports inférieurs ou supérieurs)¹⁶.

Les données scientifiques actuelles n'appuient en effet plus la réduction de l'apport en sodium en deçà de 2 300 mg par jour pour la population générale^{17,18}.



L'industrie laitière reconnaît la nécessité pour les gens d'éviter la consommation excessive de sodium, et plusieurs fabricants de produits alimentaires ont déjà réduit la quantité de sodium dans leurs aliments. Il est toutefois important de garder à l'esprit que le sel (chlorure de sodium) est un ingrédient clé pour la salubrité de nombreux aliments, comme le fromage, et que la réduction du sel dans ces derniers peut poser des obstacles techniques non désirés et des enjeux relatifs à la salubrité des aliments.

Le sel est employé dans le procédé de fabrication du fromage pour ses nombreuses propriétés fonctionnelles : contrôle microbien et enzymatique, contrôle de l'humidité, texture et **salubrité des aliments**. Bien que la réduction du sodium dans le fromage soit associée à certains obstacles techniques et à des considérations relatives à la salubrité des aliments, il est important de noter que **la vaste majorité des fromages des fromages naturels atteignent déjà les cibles des phases 2 et 3 de Santé Canada concernant la teneur en sodium**¹⁹.

De plus, en dépit de sa teneur en sodium, **plusieurs études ont invariablement montré que la consommation de fromage n'avait pas d'impact nuisible sur la tension artérielle ou la santé cardiovasculaire**. En fait, elle est associée à une réduction du risque d'accident vasculaire cérébral et de diabète de type 2^{20,21,22}.

Sucres

Les données scientifiques qui ciblent les « sucres totaux » sont fondées sur des études portant principalement sur l'examen des boissons avec sucre ajouté non nutritives, par exemple les boissons gazeuses. Ces études ont montré des associations défavorables entre les boissons avec sucre ajouté et les résultats cardiométaboliques. Cependant, on ne peut pas en dire autant de tous les aliments auxquels du sucre a été ajouté ou qui contiennent intrinsèquement du sucre. En fait,

les études ont montré que des aliments nutritifs comme les yogourts avec sucre ajouté sont associés à un risque cardiométabolique **réduit**²³.

De plus, les produits laitiers contiennent naturellement du sucre sous la forme de lactose, qui est inclus dans le calcul des « sucres totaux ». L'inclusion du lactose n'est pas étayée par les données scientifiques, qui portent principalement sur les boissons avec sucre ajouté, comme mentionné précédemment. Il n'est tout simplement pas approprié de généraliser aux aliments nutritifs tels que le lait et le yogourt des résultats de recherche menés sur les effets des boissons non nutritives comme les boissons gazeuses.

Les PLC croient qu'il est important que, sur l'étiquetage des aliments, l'information nutritionnelle sur le sucre et les sucres ajoutés se concentre sur les aliments présentant une faible valeur nutritionnelle, comme les boissons avec sucre ajouté (c.-à-d. les boissons gazeuses, les boissons aux fruits, les thés glacés et les boissons énergisantes), les friandises et les desserts. Les aliments dont la valeur nutritionnelle est plus élevée, tels que les produits laitiers avec sucre ajouté, ne devraient pas être évalués selon les mêmes critères que les aliments présentant une faible valeur nutritionnelle.

Confondre les aliments riches en éléments nutritifs contenant du sucre avec les aliments pauvres en éléments nutritifs pourrait nuire à la santé publique si les Canadiens commencent à limiter leur consommation de produits laitiers. Comparativement aux aliments pauvres en éléments nutritifs, les produits laitiers jouent un rôle significatif dans notre apport en éléments nutritifs importants pour la santé. De plus, les données actuelles ne soutiennent pas que les aliments nutritifs tels que le yogourt et le lait aromatisés ont un effet défavorable sur l'obésité ou le diabète de type 2^{24,25,26}.

Santé Canada doit prendre le temps d'étudier toutes les données disponibles avant de mettre en œuvre sa Stratégie pour une saine alimentation.

Révision du *Guide alimentaire canadien*

Un élément de la Stratégie pour une saine alimentation consiste pour Santé Canada à apporter des révisions au *Guide alimentaire canadien*. Selon les principes directeurs²⁷ publiés lors de la dernière consultation sur le *Guide alimentaire canadien*, Santé Canada envisage ce qui suit :

- Éliminer le groupe alimentaire « Lait et substituts » – même si les données scientifiques appuyant le rôle des produits laitiers dans la prévention des maladies chroniques sont plus robustes que jamais.
- Encourager activement les Canadiens à consommer plus d'aliments et de boissons d'origine végétale plutôt que des produits d'origine animale.
- Qualifier de nombreux produits laitiers d'aliments « à éviter » ou « à limiter », uniquement sur la base de leur teneur en sucre, en sodium ou en gras saturés, sans égard à leur valeur nutritionnelle et à leurs effets bénéfiques sur la santé en général.

Le *Guide alimentaire canadien* est un outil éducatif important qui aide les Canadiens à faire des choix sains et éclairés. Si ces recommandations étaient mises en œuvre telles qu'elles sont actuellement proposées, la plus grande conséquence potentielle serait d'amener les futures générations de Canadiens à croire à tort que les produits laitiers sont malsains. Cette croyance pourrait avoir la conséquence non désirée de les inciter à se tourner vers des aliments pauvres en éléments nutritifs simplement parce qu'ils ne sont pas d'origine animale ou parce qu'ils ont une faible teneur en sodium, en sucre et en gras saturés. Cela ne ferait qu'aggraver le problème de sous-consommation de produits laitiers et priver les gens de leurs nombreux bienfaits sur la santé.



Protéines d'origine végétale c. animale

La recherche continue de confirmer que les protéines laitières sont parmi celles qui présentent la plus grande qualité et qu'elles sont particulièrement importantes pour les enfants en pleine croissance et pour le maintien de muscles et d'os en santé chez les adultes vieillissants. C'est particulièrement le cas si on les compare aux protéines végétales que le gouvernement envisage pour remplacer les produits laitiers comme sources de protéines dans le nouveau *Guide alimentaire canadien*. Contrairement aux produits laitiers, les sources de protéines végétales prioritaires par le gouvernement ne pourraient même pas être qualifiées de « sources de protéines » selon les exigences du gouvernement fédéral concernant l'emballage!

Examen 2015 des données probantes de Santé Canada à la base des recommandations alimentaires

L'Examen des données probantes à la base des recommandations alimentaires mené en 2015 par Santé Canada – un document sur lequel le futur *Guide alimentaire* sera fondé – précise que les données scientifiques montrant que les produits laitiers sont associés à un risque réduit de maladies du cœur, de diabète de type 2 et de cancer colorectal sont d'une qualité équivalente, voire meilleure, que celles sur les légumes, les fruits, les grains entiers et les aliments protéiques à base de plantes.

De plus, l'examen des données probantes de Santé Canada souligne que les produits laitiers sont associés à la santé osseuse et à un risque réduit d'hypertension et d'accident vasculaire cérébral. Le rapport précise également que les Canadiens ne consomment pas assez des huit éléments nutritifs suivants : vitamine D, calcium, magnésium, zinc, potassium, vitamine A, vitamine C et fibres. **Or, il est important de noter que le lait est une source importante de six de ces éléments nutritifs.**

Guide alimentaire canadien – demandes des PLC

Dans le dossier de la révision du *Guide alimentaire canadien*, les PLC demandent ce qui suit :

- Le *Guide alimentaire* doit mettre l'accent sur la modération et une alimentation équilibrée, plutôt que de limiter trois « nutriments négatifs ».
- Le *Guide alimentaire* ne doit pas remplacer les protéines de source laitière par des protéines de source végétale.
- Les bienfaits nutritionnels et sur la santé des produits laitiers doivent continuer d'être reconnus et d'occuper une place adéquate dans le nouveau *Guide alimentaire*.
- Si le format du nouveau *Guide alimentaire* comprend des groupes alimentaires, le gouvernement doit maintenir le groupe « Lait et substituts », qui y figure depuis très longtemps.

En tant que députée ou député, il vous reste du temps pour influencer sur cette politique, et les producteurs laitiers canadiens ont besoin de votre aide!

Les PLC croient, et la recherche scientifique continue d'abonder dans le même sens, que les produits laitiers sont une source facile d'accès à d'importants éléments nutritifs, dont le calcium et les protéines, et qu'ils devraient continuer d'être reconnus comme une composante importante d'une saine alimentation dans le *Guide alimentaire canadien*. Si vous êtes en accord avec cette affirmation, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel des PLC. Nous vous ferons savoir comment vous pouvez nous aider.



**LES PRODUITS LAITIERS
CONTIENNENT
JUSQU'À 16 ÉLÉMENTS
NUTRITIFS ESSENTIELS**



Étiquettes d'avertissement sur le devant de l'emballage

À l'automne 2016, les PLC ont appris que, dans le cadre de la Stratégie pour une saine alimentation, Santé Canada exécuterait son projet de mise en œuvre de nouvelles exigences relatives aux étiquettes d'avertissement sur le devant de l'emballage, exigences qui auraient un impact significatif sur les produits laitiers.

Selon la proposition, tout aliment dont la teneur en sodium, en sucre ou en gras saturés est supérieure à 15 % de la valeur quotidienne devrait obligatoirement arborer un symbole d'avertissement (par exemple un signe d'arrêt) accompagné des termes « teneur élevée en » (p. ex. teneur élevée en sodium) – sans tenir compte des bons éléments nutritifs que cet aliment pourrait contenir.

L'objectif énoncé par Santé Canada pour justifier la Stratégie pour une saine alimentation est « d'aider les consommateurs à faire des choix plus sains et éclairés ». Plutôt que de semer la confusion chez les consommateurs en ciblant uniquement trois éléments nutritifs pour déterminer si un aliment est globalement sain, **les PLC encouragent Santé Canada à mener des efforts d'éducation auprès de la population sur l'importance de la modération, le tableau de la valeur nutritive – récemment mis à jour et brochant un portrait beaucoup plus complet d'un aliment donné – et la différence entre les aliments riches et pauvres en nutriments dans le cadre d'une alimentation saine et équilibrée.**

Ainsi, dans sa forme actuelle, la proposition exigerait que les produits laitiers suivants portent une étiquette d'avertissement indiquant « **teneur élevée en gras saturés** » sur le devant de leur emballage :

- Le lait entier;
- Les yogourts à pleine teneur ou à teneur plus élevée en gras;
- La plupart des crèmes;
- La plupart des fromages, même les versions à teneur réduite en gras;
- Tous les beurres.

De plus, dans sa forme actuelle, la proposition exigerait que les produits laitiers suivants portent une étiquette d'avertissement indiquant « **teneur élevée en sodium** » sur le devant de leur emballage :

- De nombreux fromages;
- Les beurres salés.

Dans sa forme actuelle, la proposition exigerait que les produits laitiers suivants portent une étiquette d'avertissement indiquant « **teneur élevée en sucre** » sur le devant de leur emballage :

- Tous les laits aromatisés (à l'exception de ceux sucrés avec des édulcorants artificiels);
- Tous les yogourts aromatisés (à l'exception de ceux sucrés avec des édulcorants artificiels);
- La plupart des crèmes glacées.

Comme si ce n'était pas assez, contrairement aux produits laitiers énumérés précédemment, en raison du seuil choisi par Santé Canada, la plupart des croustilles et toutes les boissons gazeuses diètes n'auraient pas à afficher d'étiquette d'avertissement et pourraient par conséquent être perçues comme étant plus saines que des aliments riches en éléments nutritifs comme les produits laitiers. Les PLC considèrent que cette approche est trop simpliste et qu'elle pourrait avoir des conséquences nuisibles sur la nutrition en général et, plus particulièrement, aggraver le problème de sous-consommation de produits laitiers.

Étiquettes d'avertissement sur le devant de l'emballage – demandes des PLC

En ce qui concerne les étiquettes d'avertissement sur le devant de l'emballage, les PLC demandent ce qui suit :

- Que plutôt que de semer la confusion chez les consommateurs en ciblant uniquement trois éléments nutritifs pour déterminer si un aliment est globalement sain, les PLC encouragent Santé Canada à mener des efforts d'éducation auprès de la population sur le tableau de la valeur nutritive, qui a récemment été mis à jour – et qui brosse un portrait beaucoup plus complet d'un aliment donné.
- Que Santé Canada, dans ses politiques liées à la Stratégie pour une saine alimentation, ne définisse pas le caractère globalement sain d'un aliment en se basant uniquement sur sa teneur en sodium, en sucre ou en gras saturés.
- Que Santé Canada adopte une approche plus équilibrée qui tient compte de la distinction entre les aliments riches et pauvres en éléments nutritifs et qui ne regroupe pas dans une même catégorie ces deux types d'aliments.
- Si Santé Canada a l'intention d'aller de l'avant sans apporter la nuance appropriée à ses politiques, il doit être encouragé à accorder des exemptions pour les produits laitiers, des aliments nutritifs, dans chacune des politiques proposées en vertu de la Stratégie pour une saine alimentation.

Il est prévu qu'une proposition sur les étiquettes d'avertissement sur le devant des emballages soit publiée par Santé Canada dans la *Gazette du Canada*, Partie 1 au début de 2018. La meilleure façon d'aider les Canadiens à faire des choix plus sains et éclairés est de mener des efforts d'éducation sur l'importance de la modération, le tableau de la valeur nutritive et la différence entre les aliments riches et pauvres en nutriments dans le cadre d'une alimentation saine et équilibrée. En tant que députée ou député, vous avez encore le pouvoir d'influer sur cette politique – nous avons besoin de votre aide!

**INFORMEZ LES CANADIENS
– NE SEMEZ PAS LA
CONFUSION AVEC
DES SYMBOLES
D'AVERTISSEMENT!**



Publicité destinée aux enfants

En 2015, la lettre de mandat de la ministre de la Santé comprenait l'instruction d'imposer de « nouvelles restrictions en matière de commercialisation des aliments et boissons malsains pour les enfants, comme celles qui sont dorénavant en vigueur au Québec ». Ce mandat fait maintenant partie intégrante de la Stratégie pour une saine alimentation, et il s'agit de la seule politique de cette Stratégie à figurer explicitement dans la lettre de mandat de la ministre.

Comme cela est décrit en détail ci-contre, les modifications proposées par le gouvernement au projet de loi S-228 abordent deux des trois préoccupations originales des PLC concernant toute loi potentielle qui restreindrait la publicité destinée aux enfants. Cependant, il est important de noter que **l'enjeu principal a toujours été de savoir quels aliments seront qualifiés de « malsains » aux fins de chaque politique de la Stratégie pour une saine alimentation (entre autres en ce qui concerne la publicité destinée aux enfants). Or, les modifications n'ont pas permis de résoudre cet enjeu, qui demeure une préoccupation importante.**

QUELS ALIMENTS LE GOUVERNEMENT QUALIFIERA-T-IL DE « MALSAINS » ?



Projet de loi S-228

Le 27 septembre 2016, le projet de loi S-228, qui restreindrait la publicité d'aliments « malsains » destinée aux enfants, a été présenté au Sénat par la sénatrice Nancy Greene-Rain. Les restrictions prévues dans ce projet de loi seraient obligatoires et, par conséquent, **nécessiteraient du gouvernement qu'il définisse quels aliments sont « malsains ».**

Santé Canada a clairement indiqué que la définition de « malsain » serait uniquement basée sur la teneur en sodium, en sucre et en gras saturés des aliments. Dans le cadre du projet de loi S-228, cette définition sera basée sur les seuils de 5 % ou 15 % (à déterminer) de la valeur quotidienne pour le sucre, le sodium ou les gras saturés (ainsi, si la teneur en sodium d'un aliment dépasse 15 % de la valeur quotidienne, il sera considéré comme malsain).

De plus, puisque toutes les autres politiques de la Stratégie pour une saine alimentation ciblent également ces trois nutriments (sodium, sucre, gras saturés) et utilisent le seuil de 15 % de la valeur quotidienne, les PLC considèrent que cette classification des aliments dans la catégorie « malsain » aux fins du projet de loi S-228 risquerait de s'appliquer aux politiques associées au *Guide alimentaire canadien* et aux étiquettes d'avertissement sur le devant de l'emballage.

Ce projet de loi a franchi l'étape de la troisième lecture au Sénat le 28 septembre 2017 et a été renvoyé à la Chambre des communes. Le 12 décembre 2017, le projet de loi S-228 a franchi l'étape de la deuxième lecture à la Chambre des communes et a été renvoyé à un comité avec deux importantes modifications qu'appuient les PLC :

- Le projet de loi définit maintenant un « enfant » comme une personne âgée de moins de 13 ans (la proposition initiale stipulait 17 ans).
- Les commandites seront exclues de ce projet de loi (il était initialement incertain que ce serait le cas).

À la lumière de ces modifications et en attendant l'examen des derniers détails, les PLC n'ont maintenant qu'une seule préoccupation majeure relative à ce projet de loi : **Quels aliments le gouvernement qualifiera-t-il de « malsains » ?**

Publicité destinée aux enfants – demandes des PLC

Lorsqu'il est question de restreindre la publicité de boissons et d'aliments « malsains » destinée aux enfants, les PLC n'ont pour l'instant qu'une seule demande :

- Que le gouvernement, dans ses politiques liées à la Stratégie pour une saine alimentation, ne définisse pas le caractère globalement sain d'un aliment en se basant uniquement sur sa teneur en sodium, en sucre ou en gras saturés.



Autres enjeux liés à la nutrition

Gras trans

Depuis 2006, Santé Canada a encouragé l'industrie alimentaire à réduire ou à éliminer les gras trans de l'approvisionnement alimentaire. Cette approche positive a fonctionné : selon Santé Canada, depuis 2009, l'apport en gras trans a diminué de 60 % au sein de la population canadienne. Récemment, un avis de modification a été publié par Santé Canada afin d'interdire l'utilisation des huiles partiellement hydrogénées (HPH) dans les aliments, ce qui signifie, en d'autres termes, l'interdiction des gras trans industriels. Les transformateurs ont jusqu'à septembre 2018 pour mettre un terme à leur utilisation des HPH.

Alors que les gras trans industriels disparaissent de l'approvisionnement alimentaire, les gras trans d'origine naturelle, présents en très petite quantité dans la viande et le lait des ruminants, demeurent. **De plus, contrairement aux gras trans industriels, ces gras trans d'origine naturelle n'ont pas été associés à des problèmes de santé.** Par conséquent, une fois les gras trans industriels éliminés de l'approvisionnement alimentaire, il ne sera plus pertinent de continuer de demander la déclaration de gras trans d'origine naturelle dans le tableau de la valeur nutritive de l'étiquetage des aliments. À ce moment, la déclaration des gras trans sur l'étiquette ne devrait plus être exigée.

Système de déclaration quantitative des ingrédients (QUID)

Les consommateurs se préoccupent de ce que contiennent les aliments qu'ils mangent. Même si les étiquettes des aliments comprennent beaucoup d'information, elle n'est pas toujours claire ou facile à trouver et à lire. La liste des ingrédients sur l'étiquette d'un produit indique actuellement quels sont les ingrédients, en ordre d'importance, mais n'en précise pas la proportion. Il est donc difficile pour les consommateurs de comparer les produits et d'évaluer lesquels répondent le mieux à leurs besoins nutritionnels ou à leurs attentes en matière de qualité. Or, la proposition de rassembler tous les sucres ensemble est une étape dans cette direction.

Le système de déclaration quantitative des ingrédients (QUID) sur les étiquettes des aliments, qui indique le pourcentage de chaque ingrédient contenu dans un aliment, est aussi une bonne méthode d'étiquetage pour aider les consommateurs à établir la source ou la « saveur » d'un aliment, par exemple un produit à « saveur d'érable » ou du maïs soufflé à « saveur de beurre ». Ce système leur permettrait de comparer les produits pour connaître la quantité de sirop d'érable ou de beurre utilisée, de juger de la qualité des ingrédients et d'éviter les allégations trompeuses sur les étiquettes des aliments. Une forme de QUID est envisagée par le gouvernement fédéral et est déjà utilisée ailleurs, entre autres dans l'Union européenne.

LES PLC SONT EN FAVEUR DE L'INCLUSION DU QUID SUR TOUTES LES ÉTIQUETTES DES ALIMENTS.

Nouveaux règlements sur le tableau de la valeur nutritive

Le 14 décembre 2016, les modifications finales au Règlement sur les aliments et drogues (étiquetage nutritionnel, autres dispositions d'étiquetage et colorants alimentaires) ont été publiées dans la *Gazette du Canada*, Partie II. Certains changements qui seront mis en œuvre créeront de la confusion et devront être examinés plus en détail :

- L'utilisation d'une valeur quotidienne (VQ) pour les sucres basée sur 100 g de sucre, sans faire la distinction entre les sucres naturels et les sucres ajoutés, amènera les consommateurs à croire, à tort, que des aliments sains contenant des sucres naturels (par exemple les produits laitiers et les fruits) possèdent une teneur élevée en sucre et qu'ils devraient être limités. Une surveillance de cette information sur les étiquettes et de son impact sur la consommation d'aliments nutritifs devra être mise en place. Des efforts d'éducation seront également essentiels pour atténuer les conséquences potentielles non désirées.
- Avec la révision de l'étiquetage nutritionnel, la VQ de micronutriments comme le calcium et le fer a beaucoup augmenté. Ainsi, la possibilité d'utiliser l'allégation «excellente source» sera restreinte, même pour un aliment qui en contient une quantité importante. L'apport en ces deux micronutriments est inadéquat chez les Canadiens. Ainsi, Santé Canada les a identifiés comme étant préoccupants du point de vue de la santé publique. **Les conditions permettant l'utilisation de l'allégation «excellente source» pour le calcium devraient être révisées, dans un contexte où la VQ est plus élevée, dans le but de favoriser l'éducation des consommateurs sur les principales sources d'éléments nutritifs.** Cette approche aiderait les consommateurs à faire des choix alimentaires plus sains et à réduire la présence d'information qui porte à confusion sur les étiquettes des aliments.



Taxation des boissons avec sucre ajouté

Bien que ce sujet ne soit pas mentionné dans les lettres de mandat de la ministre de la Santé et du ministre des Finances, certaines organisations d'intervenants ont demandé au gouvernement d'imposer une taxe sur les boissons avec sucre ajouté en vue de réduire l'apport calorique et en sucre de la population et ainsi de possiblement réduire le taux d'obésité. Cet argument a également été énoncé en mars 2016, dans un rapport sur l'obésité publié par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

Les PLC appuient les efforts du gouvernement du Canada visant à réduire l'obésité; cependant, l'efficacité de telles taxes pour atteindre cet objectif est au mieux discutable. **Si une taxe comme celle-ci est imposée, les PLC demandent que les boissons contenant du sucre ajouté dont la teneur en éléments nutritifs est élevée, par exemple le lait au chocolat, le kéfir aromatisé ou les yogourts à boire, soient exemptées.** Les produits laitiers possèdent une valeur nutritionnelle intrinsèque, contrairement aux produits pauvres en éléments nutritifs, comme les boissons gazeuses, les boissons aux fruits, les thés glacés et les boissons énergisantes. En outre, la consommation de ces produits laitiers n'est pas associée à un impact nuisible sur le poids. Par ailleurs, **le lait au chocolat est déjà vendu à un prix plus élevé que le lait nature – aucune taxe supplémentaire n'est requise pour le différencier.** Une taxe qui couvrirait des boissons nutritives avec sucre ajouté, par exemple le lait au chocolat, le kéfir aromatisé ou les yogourts à boire, ne ferait qu'aggraver la sous-consommation de produits laitiers riches en éléments nutritifs.

Enrichissement en vitamine D

L'enrichissement obligatoire du lait en vitamine D constitue depuis longtemps une importante stratégie de santé publique pour réduire la prévalence de carence en vitamine D dans la population canadienne. Une carence en vitamine D peut causer le rachitisme et une mauvaise santé des os. L'apport nutritionnel de référence (ANREF) le plus récent recommande d'augmenter la valeur quotidienne de vitamine D de 200 unités internationales (UI) à 800 UI. Pour s'assurer que les Canadiens puissent respecter cette nouvelle recommandation, Santé Canada est à la recherche de moyens d'accroître la présence de vitamine D dans l'approvisionnement alimentaire. En premier lieu, l'organisation cherche à accroître le niveau obligatoire dans le lait à 5 microgrammes (μg) par quantité de référence de 250 ml (comparativement aux 2,3 μg actuels).

Il est important d'ajuster l'enrichissement du lait en vitamine D afin de tenir compte de la valeur quotidienne révisée pour que les Canadiens puissent continuer de miser sur le lait qu'ils consomment pour combler leurs besoins en vitamine D. Par ailleurs, au cours des 20 dernières années, la consommation de produits laitiers a changé. En effet, la consommation de lait nature a grandement diminué, alors que celle de fromage et de yogourt a augmenté; le fromage et le yogourt seraient donc d'excellents véhicules pour fournir davantage de vitamine D à la population canadienne.

Les PLC appuient l'augmentation suggérée pour l'enrichissement obligatoire du lait en vitamine D en fonction de la nouvelle VQ de 800 UI, afin que la population canadienne puisse continuer de miser sur le lait pour combler ses besoins en vitamine D. Les PLC soutiennent également la possibilité d'étendre l'enrichissement en vitamine D au yogourt et au fromage sur une base volontaire. Cette approche serait en harmonie avec les recommandations du *Guide alimentaire canadien* pour le groupe Lait et substituts.





Section 6 Production laitière durable

Bien avant de s'inscrire dans la conscience collective, la protection de l'environnement et le bien-être animal étaient déjà bien ancrés dans les valeurs des producteurs laitiers canadiens. Les producteurs laitiers sont de dévoués intendants de la terre puisque leur ferme, leur famille et le gagne-pain des générations futures dépendent de la santé du bétail et de la durabilité des pratiques agricoles. Et il ne s'agit pas seulement de considérations pratiques, mais d'une question de fierté.

Initiative *proAction*^{MD}

Le développement durable n'a jamais été aussi important pour les Canadiens. C'est pourquoi les PLC mettent en œuvre l'initiative *proAction*. L'initiative *proAction* a pour objectif de fournir aux producteurs laitiers un cadre national efficace et coordonné afin qu'ils maintiennent le leadership qui leur permet de produire un lait qui est parmi ceux dont la salubrité et la qualité sont les plus élevées sur la planète. Par l'entremise de *proAction*, les producteurs laitiers canadiens prennent l'initiative d'établir, de respecter et de constamment améliorer des pratiques déjà reconnues comme étant parmi les meilleures au monde en matière de durabilité à la ferme. Les PLC et leurs membres s'assurent que ce programme évolue constamment pour correspondre aux meilleures pratiques de l'industrie. À cet égard, il faut reconnaître que *proAction* peut accroître considérablement la charge de travail administrative des producteurs; toutefois, les producteurs laitiers canadiens comprennent l'importance d'aller encore plus loin pour obtenir et maintenir la confiance des consommateurs.



Un conducteur de camion à lait prélève un échantillon aux fins d'analyse

proAction^{MD}

6 VOILETS
INITIATIVE²⁸
proAction

Les six volets établiront des normes nationales pour la qualité **du lait, la salubrité des aliments, le bien-être animal, la traçabilité du bétail, la biosécurité et l'environnement.**



L'initiative *proAction*, composée de six volets, a vu le jour avec le lancement du programme Lait canadien de qualité (LCQ) en 1997. D'ici 2023, la certification pour tous les volets aura été graduellement mise en œuvre dans toutes les fermes. Après cette date, les objectifs du programme seront de démontrer une amélioration et un perfectionnement continus. Les six volets établiront des normes nationales pour la qualité du lait, la salubrité des aliments, le bien-être animal, la traçabilité du bétail, la biosécurité et l'environnement. Les volets sont les suivants :

- 1. Qualité du lait :** Les producteurs laitiers canadiens respectent rigoureusement, tous les jours, des critères de qualité du lait réglementés afin d'évaluer la qualité du lait à la ferme. Afin de maintenir notre bonne réputation, il importe que les normes canadiennes de qualité du lait demeurent élevées.
- 2. Salubrité des aliments :** Le programme Lait canadien de qualité contribue à prévenir, à surveiller et à réduire les risques relatifs à la salubrité des aliments à la ferme, par exemple la contamination du lait. Le programme LCQ permet aux producteurs de prouver régulièrement, à des agents de validation à la ferme, qu'ils continuent de satisfaire aux exigences du programme.
- 3. Bien-être animal :** Bien traiter nos animaux et leur offrir d'excellents soins constitue deux des plus importantes priorités de l'industrie laitière canadienne. Pour quantifier cet aspect, le volet Bien-être animal comprend un programme d'évaluation basé sur les exigences définies dans le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation de bovins laitiers*. Ce programme a été testé avec succès dans les fermes en 2013 et en 2014, et c'est en 2016 que

les évaluations à la ferme ont été lancées. En septembre 2017, les producteurs ont commencé à tenir des registres et des protocoles, et les validations ont débuté.

- 4. Traçabilité du bétail :** Aujourd'hui, le lait est traçable de la ferme au consommateur partout au Canada. Un identifiant est systématiquement apposé sur l'oreille de chaque bovin depuis l'entrée en vigueur de la réglementation fédérale en 2001. Une réglementation fédérale est attendue en 2018. Celle-ci améliorera notre capacité à tracer les déplacements de nos animaux.
- 5. Biosécurité :** Les PLC ont travaillé avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) afin de créer la *Norme nationale – Biosécurité pour les fermes laitières canadiennes*, publiée en 2013. En 2017, la formation des vétérinaires axée sur la prévention a commencé. En effet, si une maladie animale se déclare dans une ferme, les producteurs travaillent en étroite collaboration avec les vétérinaires afin de la contrôler et d'atténuer les risques, de manière à ce qu'elle ne quitte pas la ferme.
- 6. Environnement :** L'industrie laitière déploie tous les efforts pour améliorer l'efficacité et favoriser l'innovation afin de réduire son impact sur l'environnement. Les producteurs investissent en vue de réduire l'utilisation d'énergie; d'améliorer la gestion de l'eau, du sol et des éléments nutritifs; de s'adapter à la variabilité du climat; d'accroître la biodiversité; d'augmenter la résilience et de réduire les déchets. Le volet Environnement de *proAction* misera sur les plans environnementaux de la ferme (PEF) existants dans les provinces. À cet égard, les PLC participent actuellement à des discussions sur la création d'un possible PEF national.





En créant un cadre pour l'action et l'innovation dans tous ces domaines, l'initiative *proAction* permettra collectivement aux producteurs de faire preuve d'une gérance responsable pour leurs animaux et l'environnement, tout en produisant de manière durable des aliments de grande qualité, salubres et nutritifs pour les consommateurs. La mise en œuvre de l'initiative *proAction* est un processus en cours, et les différents volets en sont actuellement à des étapes variées du développement ou de la mise en œuvre. Toutefois, nous sommes fiers de faire état du succès que nous avons obtenu à ce jour dans la mise en œuvre de l'initiative *proAction*. À l'heure actuelle, au Canada :

- Des échantillons sont prélevés pour contrôler la qualité du lait dans 100 % des réservoirs à lait à la ferme et des camions de lait.
- Tout le lait fait l'objet d'un prélèvement d'échantillon à la ferme afin de permettre à l'industrie de retracer des problèmes potentiels qui pourraient survenir une fois que le lait a quitté la ferme.
- 99,5 % des fermes sont actuellement inscrites au Programme de salubrité des aliments.
- Environ 70 % des fermes laitières disposent d'un plan environnemental de la ferme et d'un plan d'action établi afin d'améliorer des conditions environnementales précises sur les lieux.
- La production de 1 kg de lait canadien nécessite seulement 20 litres d'eau et n'émet que 1 kg de dioxyde de carbone, ce qui est comparable ou inférieur aux empreintes en eau et en carbone du lait produit dans d'autres pays producteurs de lait, selon l'analyse du cycle de vie menée en 2014.

Le développement durable, ça compte pour les producteurs laitiers canadiens

Grâce à la gestion de l'offre, les producteurs laitiers canadiens bénéficient de la relative stabilité et de la constance du marché à long terme dont ils ont besoin pour se concentrer sur des initiatives de développement durable telles que *proAction* et investir dans ces projets. La durabilité, ainsi que l'amélioration continue des meilleures pratiques à la ferme, n'est pas seulement importante pour les producteurs laitiers canadiens; elle l'est également pour l'ensemble de la population canadienne.

De plus, les PLC continuent à prendre part à d'autres aspects de la production durable. Nous continuons d'investir dans la recherche, qui vise entre autres à contribuer à l'amélioration de notre empreinte environnementale en augmentant la productivité, en réduisant les intrants lorsque c'est possible, et en améliorant l'efficacité des aliments pour animaux, ce qui comprend également la réduction du méthane émis lors de la rumination.

Nous continuons également à discuter et à collaborer avec des partenaires de l'industrie et le gouvernement, à échanger des idées dans divers forums sur les moyens d'améliorer la durabilité du secteur laitier et du secteur agricole en général, ainsi qu'à participer aux consultations du gouvernement, notamment celles sur le bien-être animal et le transport.

En novembre, les PLC ont tenu un symposium sur la durabilité laitière à l'intention des intervenants. Le symposium incluait entre autres des visites de fermes et une journée de conférences. Le symposium a permis de mettre en évidence plusieurs importantes réalisations du secteur laitier et a stimulé des discussions entre les participants sur les progrès continuellement réalisés dans l'industrie laitière canadienne en vue d'en accroître la durabilité. Parmi les sujets abordés, notons les suivants : une présentation du Réseau laitier canadien sur la manière dont les technologies modernes de génomique et de génétique permettent d'améliorer la durabilité dans les fermes laitières canadiennes; le rôle du lait et des produits laitiers dans le cadre d'une alimentation saine et durable et un aperçu des initiatives des PLC promouvant le développement durable, comme la recherche en production laitière et l'initiative *proAction*. Le véritable succès de ce symposium a été de créer d'importantes occasions de réseautage et de susciter des discussions sur les initiatives de développement durable pour les membres de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, ainsi que de permettre d'apprendre ce que le développement durable signifie pour chaque intervenant, aujourd'hui et pour les années à venir.

Les PLC mettent actuellement à jour l'analyse du cycle de vie (ACV) de la production laitière canadienne. Selon l'ACV de 2012, le lait canadien se compare favorablement à celui d'autres pays producteurs de lait : pour produire 1 kg de lait canadien, seulement 20 litres d'eau sont utilisés et 1 kg d'équivalent de dioxyde de carbone est émis. De plus, sur la base d'un calcul faisant appel aux données d'Environnement Canada, les émissions dues à la production laitière représentent moins de 1 % des émissions nationales totales.²⁹



Les émissions dues à la

production laitière
représentent moins de
des **émissions**
nationales **1%**
totales



Conclusion

À titre de représentante élue ou de représentant élu, les électeurs canadiens et les intervenants du gouvernement font appel à vous pour obtenir conseils et assistance, et pour créer et soutenir des politiques qui auront le potentiel d'avoir un impact grandement positif dans leur vie. Nous espérons que la lecture de ce document d'information vous aura permis de mieux comprendre le secteur laitier canadien – notre histoire, nos défis et les choses qui en font une partie unique et dynamique de l'économie du Canada et du tissu rural. Nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec vous en vue d'assurer la stabilité et la prospérité de l'industrie laitière canadienne et de la gestion de l'offre pour les générations futures.

Nous serons heureux de vous rencontrer, ainsi que votre personnel, afin de discuter plus en détail de ces questions. N'hésitez pas à communiquer directement avec nous pour nous faire part de tout commentaire ou question.

Cordialement,

Pierre Lampron, président
Les Producteurs laitiers du Canada





Références

- Rapport d'inventaire national 1990-2015 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada.
- En commerce international, le dumping est la vente dans un autre pays à un prix inférieur à celui pratiqué dans le pays d'origine de l'entreprise ou à un prix inférieur au coût de production.
- AAC a estimé que les concessions représenteraient 3,25 % de la production laitière canadienne.
- de Souza RJ et coll. Intake of saturated and trans unsaturated fatty acids and risk of all cause mortality, cardiovascular disease, and type 2 diabetes: systematic review and meta-analysis of observational studies. *BMJ* 2015;351:h3978.
- Chowdhury R et coll. Association of dietary, circulating, and supplement fatty acids with coronary risk: a systematic review and meta-analysis. *Ann Intern Med* 2014;160:398-406.
- Siri-Tarino PW et coll. Meta-analysis of prospective cohort studies evaluating the association of saturated fat with cardiovascular disease. *Am J Clin Nutr* 2010;91:535-546.
- Mente A et coll. A systematic review of the evidence supporting a causal link between dietary factors and coronary heart disease. *Arch Intern Med* 2009;169:659-669.
- Santé Canada. 2016. Examen des données probantes à la base des recommandations alimentaires. Rapport technique 2015.
- Fondation des maladies du cœur et de l'AVC. 2015. Prise de position : Les gras saturés, les maladies du cœur et l'AVC. <https://www.coeuretavc.ca/-/media/pdf-files/iavc/2017-position-statements/gras-satures-ps-fr.ashx>.
- Chen M et coll. Dairy consumption and risk of type 2 diabetes: 3 cohorts of US adults and an updated meta-analysis. *BMC Med* 2014;12:215.
- Drouin-Chartier JP et coll. Systematic review of the association between dairy product consumption and risk of cardiovascular-related clinical outcomes. *Adv Nutr* 2016;7:1026-1040.
- Chen GC et coll. Cheese consumption and risk of cardiovascular disease: a meta-analysis of prospective studies. *Eur J Nutr* 2016.
- Santé Canada. Énoncé conjoint de Santé Canada, de la Société canadienne de pédiatrie, des Diététistes du Canada et du Comité canadien pour l'allaitement. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/saine-alimentation/nutrition-nourrisson/nutrition-nourrisson-saine-recommandations-naissance-six-mois/6-24-mois.html>. Consulté le 12 décembre 2017.
- Santé Canada. Le sodium au Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/saine-alimentation/sodium.html>. Consulté le 1^{er} décembre 2017.
- Institute of Medicine. Sodium intake in populations: assessment of evidence. Washington, DC: The National Academies Press, 2013.
- Graudal N et coll. Compared with usual sodium intake, low- and excessive-sodium diets are associated with increased mortality: a meta-analysis. *Am J Hypertens* 2014;27:1129-1137.
- Institute of Medicine. Sodium intake in populations: assessment of evidence. Washington, DC: The National Academies Press, 2013.
- O'Donnell M et coll. Urinary sodium and potassium excretion, mortality, and cardiovascular events. *N Engl J Med* 2014. Aug 14; 371(7):612-23.
- Santé Canada. 2018. Réduction de la teneur en sodium dans les aliments transformés au Canada : une évaluation des progrès effectués à l'égard des objectifs volontaires entre 2012 et 2016.
- Chen M et coll. Dairy consumption and risk of type 2 diabetes: 3 cohorts of US adults and an updated meta-analysis. *BMC Med* 2014;12:215.
- Drouin-Chartier JP et coll. Systematic review of the association between dairy product consumption and risk of cardiovascular-related clinical outcomes. *Adv Nutr* 2016;7:1026-1040.
- Chen GC et coll. Cheese consumption and risk of cardiovascular disease: a meta-analysis of prospective studies. *Eur J Nutr* 2016.
- Sievenpiper JL. Sickeningly sweet: does sugar cause chronic disease? No. *Can J Diabetes* 2016;40:287-295.
- Fayet-Moore F. Effect of flavored milk vs plain milk on total milk intake and nutrient provision in children. *Nutr Rev* 2016;74:1-17.
- Johnson RK et coll. Dietary sugars intake and cardiovascular health: a scientific statement from the American Heart Association. *Circulation* 2009;120:1011-1020.
- Sievenpiper JL. Sickeningly sweet: does sugar cause chronic disease? No. *Can J Diabetes* 2016;40:287-295.
- Santé Canada. Principes directeurs. <https://www.consultationguidealimentaire.ca/principes-directeurs>. Consulté le 12 décembre 2017.
- Une vidéo expliquant *proAction*, La durabilité, c'est dans notre nature, est disponible sur la chaîne Youtube des PLC : <https://www.youtube.com/watch?v=C2YjrFxAX0>
- Rapport d'inventaire national 1990-2015 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada.



Annexes

Annexe A FAQ sur le secteur laitier

Q La gestion de l'offre constitue-t-elle un obstacle au commerce international ?

R Non. Tous les pays ont des secteurs sensibles qu'ils souhaitent protéger. Les États-Unis, par exemple, restreignent depuis longtemps les importations de sucre et de produits laitiers; le Japon possède un long historique de protectionnisme dans le secteur du riz; et la Nouvelle-Zélande a toujours ardemment défendu son programme pharmaceutique. De plus, la gestion de l'offre n'a jamais empêché le Canada de conclure des accords de commerce international. Depuis 1994, le Canada a négocié 13 accords commerciaux avec 53 pays tout en maintenant la gestion de l'offre.

Q Le prix à la consommation du lait au Canada est-il toujours plus élevé qu'ailleurs ?

R Non. Contrairement à ce que certains pourraient prétendre, au Canada, les prix à la consommation du lait sont similaires à ceux d'autres pays. En fait, une étude de Nielsen menée en 2017 a montré que les consommateurs ont payé en moyenne 1,50 \$/litre pour du lait frais au Canada, comparativement à 1,57 \$ en Australie, 1,83 \$ en Nouvelle-Zélande, 1,23 \$ en Allemagne, 1,77 \$ en France, 2,58 \$ en Chine et 1,12 \$ aux États-Unis. De plus, puisque **tout** le lait canadien ne contient pas l'hormone de croissance artificielle STbr (ce qui n'est pas le cas aux États-Unis), il est pertinent de comparer des pommes avec des pommes : le prix moyen pour du lait sans STbr aux États-Unis pour la même période était de 1,64 \$.

Fait encore plus important, les pays qui n'appliquent pas la gestion de l'offre subventionnent généralement de façon importante leur industrie laitière; ces sommes proviennent directement de la poche des contribuables de ces pays, qui sont forcés de payer deux fois pour leur lait.

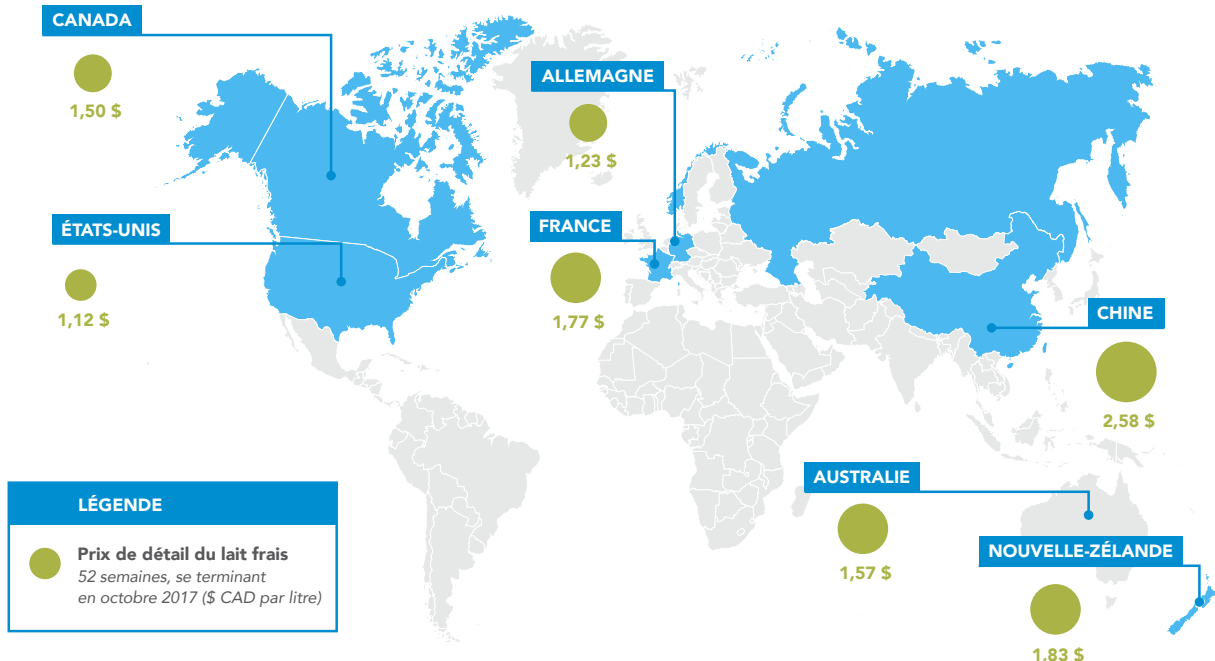
Il faut garder en tête que le prix du lait au Canada est le reflet du prix que les consommateurs sont prêts à payer. Dans la chaîne de valeur des produits laitiers, les producteurs sont au début, les transformateurs dans le milieu et les détaillants, à la fin. Les détaillants ont toujours fixé le prix de détail du lait.

À vrai dire, il n'y a aucun lien direct entre le prix qu'un producteur reçoit et le prix de détail. À titre d'exemple, en 2015, même si le prix reçu par les producteurs laitiers canadiens pour leur lait a diminué considérablement, les prix à la consommation des produits laitiers ont augmenté de 1 %.

Par ailleurs, dans les pays où la production laitière n'est pas réglementée (c.-à-d. où la gestion de l'offre n'existe pas), par exemple en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Australie, il y a une divergence considérable entre les prix à la production et les prix à la consommation. Dans de nombreux cas, les prix se sont accrus pour les consommateurs, tandis que les revenus des producteurs ont diminué.



Source : Rapport Nielsen sur le prix du lait frais (2017)



Q Le secteur laitier canadien devrait-il aspirer à un rôle plus important dans le marché de l'exportation ?

R Les PLC croient que le Canada a un rôle à jouer dans le marché d'exportation spécialisé mondial; cependant, le fait est que les produits laitiers ne sont pas un produit de base très exporté. **Moins de 10 % de la production laitière mondiale est exportée**, et le marché mondial de l'exportation compte déjà de gros joueurs bien établis tels que les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et des pays de l'UE, qui profitent d'un avantage concurrentiel en raison de leurs faibles coûts de production, et dans bien des cas, des généreuses subventions gouvernementales qu'ils reçoivent. Cette situation crée donc des inégalités sur les marchés d'exportation, et non pas nécessairement des débouchés économiques.

De plus, il est bien connu que les marchés d'exportation peuvent souvent être volatils. Actuellement, les prix sont très faibles sur le marché mondial des produits laitiers en raison des surplus de production. Cette situation a entraîné ce que certains appellent la « crise mondiale du secteur laitier » et a eu un impact sur tous les marchés laitiers du monde. La crise mondiale qui fait actuellement rage dans le secteur laitier est le parfait exemple de ce qui peut se produire lorsque le marché tourne au vinaigre, et c'est exactement pour cette raison que les producteurs laitiers canadiens préfèrent la relative stabilité offerte par la gestion de l'offre. Comme tous les autres propriétaires d'entreprises, les producteurs laitiers prennent leurs décisions d'affaires en fonction de ce qui est sensé d'un point de vue commercial.

Q Est-il possible pour de nouveaux joueurs de faire leur entrée sur le marché en vertu du système actuel ?

R Oui. La sécurité relative que permet le système de gestion de l'offre constitue un incitatif pour les jeunes producteurs à faire leur entrée dans l'industrie laitière. Chaque province canadienne dispose maintenant d'un programme d'aide au démarrage pour encourager les nouveaux producteurs à entrer dans l'industrie – et quelques-unes ont même amélioré leur programme en se basant sur les commentaires des participants. À l'heure actuelle, les programmes d'aide au démarrage prêtent ou allouent un quota aux nouveaux producteurs. Ces nouveaux producteurs bénéficient également d'occasions de mentorat.

Plus de jeunes producteurs se lancent dans l'industrie laitière parce que la gestion de l'offre engendre prévisibilité et stabilité – et non pas malgré la gestion de l'offre.



Annexe A FAQ sur le secteur laitier suite

Q La gestion de l'offre nuit-elle à l'innovation et à l'investissement ?

R Non. **La gestion de l'offre fournit la stabilité dont les producteurs ont besoin pour continuellement investir en toute confiance dans leur ferme.** De plus, la gestion de l'offre permet au secteur laitier canadien d'investir chaque année des millions de dollars dans la recherche et le développement. Il est dans l'intérêt supérieur non seulement du secteur et des producteurs, mais également du Canada de demeurer à la fine pointe de l'innovation. Selon le Recensement de l'agriculture de 2016 : « Les progrès sur le plan de la gestion de l'alimentation, de la génétique et des technologies, y compris l'utilisation de la traite robotisée, ont permis d'accroître l'efficacité dans l'industrie laitière. Selon les données du Recensement de l'agriculture, 8,9 % des fermes laitières utilisent actuellement la traite robotisée » (Statistique Canada 2017). De plus, au Canada, le rendement moyen par vache laitière a augmenté de 3 % par rapport à 2015-2016, et a connu une hausse totale de 153 % depuis l'établissement de la gestion de l'offre en 1973!

Les PLC investissent en recherche laitière depuis plus de 25 ans, grâce à un budget de recherche annuel qui atteint maintenant plus de 2 M\$ et qui inclut du financement pour de la recherche en nutrition humaine et en production laitière. L'amélioration du rendement par vache et nos investissements continuels et considérables en recherche et en innovation sont la preuve de l'engagement du secteur laitier à continuellement améliorer l'efficacité et la durabilité de ses fermes, de même que la croissance de l'industrie.

Q Les producteurs laitiers canadiens sont-ils tous riches ?

R Non. Une ferme laitière moderne est une exploitation complexe qui requiert des producteurs un investissement considérable et constant pour la maintenir. En raison des importants investissements requis pour l'équipement, l'immobilier, la main-d'œuvre et le quota, on pourrait faire valoir que beaucoup de producteurs laitiers, tout comme c'est le cas pour d'autres entrepreneurs, ont beaucoup d'**actifs**. Cependant, pour un producteur laitier, ces actifs représentent des coûts non récupérables tout simplement requis pour faire des affaires – ils ne sont pas synonymes d'argent liquide et ne devraient pas être considérés de la même manière qu'un salaire annuel. Afin d'obtenir la pleine valeur en argent de leurs actifs, les producteurs devraient vendre leur ferme et se retirer complètement du secteur!



Q Le lait canadien contient-il des hormones de croissance telles que la STbr?

R Non. Contrairement à ailleurs dans le monde, par exemple aux États-Unis, l'hormone de croissance somatotropine bovine recombinante (STbr) est illégale au Canada en raison des préoccupations quant à son effet sur la santé des animaux. Les producteurs laitiers canadiens ont à cœur la santé de leurs animaux. Tout le lait produit au Canada est exempt de STbr.

Q Le lait contient-il des OGM?

R Non. Les vaches canadiennes ont accès à un mélange et à une variété de végétaux, et c'est ce qu'elles mangent; certains peuvent être génétiquement modifiés, et d'autres non. Cependant, le facteur le plus important à garder en tête est que le fait de **manger des aliments génétiquement modifiés ne change pas la génétique d'un animal (ou d'une personne)**; si on donnait du chocolat à manger à une vache, elle ne produirait pas du lait au chocolat. **De façon similaire, bien qu'une vache puisse consommer des aliments génétiquement modifiés, le lait qu'elle produit n'est pas génétiquement modifié. L'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Office des normes générales du Canada, et la Food and Drug Administration des États-Unis reconnaissent tous cet état de fait du point de vue scientifique et juridique.** Cela étant dit, le secteur laitier canadien continue de respecter les choix des consommateurs : toutes les marques de lait biologique offrent du lait produit par des vaches qui ne mangent pas de cultures génétiquement modifiées.





Annexe B

Stratégie nationale de recherche laitière

Investir dans l'avenir du secteur laitier

Principes directeurs

Le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la Stratégie nationale de recherche laitière sera guidé par les principes suivants :

- Transparence
- Inclusivité
- Intégrité
- Fondé sur un processus scientifique crédible et rigoureux
- Responsabilité sociale

Contexte

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) croient que leur long historique d'investissements en recherche :

- Améliore les programmes, les opérations et la valeur des produits des fermes laitières;
- Favorise l'innovation et la rentabilité dans le secteur laitier;
- Encourage l'amélioration continue des méthodes de production durable de produits laitiers nutritifs et de qualité;
- Améliore la compréhension du rôle des produits laitiers dans la santé.



Efficacité et durabilité des fermes laitières

Résultats visés

- De nouvelles technologies et pratiques ont été élaborées dans le but d'optimiser la productivité des fermes et la longévité des vaches laitières.
- Des pratiques de gestion optimales ont été élaborées afin de réduire au minimum l'impact environnemental de la production laitière et de permettre l'adaptation aux changements climatiques.
- Des pratiques de gestion optimales des fermes ont été élaborées dans le but d'appuyer les programmes à la ferme (c'est-à-dire proAction).

Priorités d'investissement

- Amélioration génétique des bovins laitiers (fertilité, productivité, efficacité alimentaire)
- Reproduction des vaches laitières (incluant les pratiques et outils alternatifs à l'utilisation d'hormones de reproduction)
- Nutrition des bovins laitiers
- Sélection et gestion des fourrages en vue d'en améliorer le rendement, la résistance, la conservation, la qualité et la digestibilité
- Réduction de l'empreinte environnementale, incluant GES (méthane d'origine entérique), énergie et eau



Santé et bien-être des animaux

Résultats visés

- Des outils et des pratiques de gestion optimales ont été élaborés dans le but de réduire les pertes économiques à la ferme découlant de maladies qui limitent la production et les risques pour la santé liés aux maladies présentant un potentiel zoonotique.
- Des pratiques de gestion optimales ont été identifiées afin d'améliorer la santé et le bien-être des vaches et ainsi d'en optimiser la productivité et la longévité.
- Des mesures du bien-être simples et efficaces ont été élaborées et utilisées pour évaluer l'impact sur les vaches de l'environnement de production en constante évolution.

Priorités d'investissement

- Stratégies destinées à atténuer les maladies infectieuses ciblées : mammite, paratuberculose, salmonellose, leucose, diarrhée virale bovine
- Amélioration génétique des vaches laitières (résistance aux maladies)
- Prévention, gestion et traitement de la boiterie
- Problèmes de santé et de bien-être liés à la période de transition des vaches laitières
- Pratiques de gestion optimales en matière d'atténuation de la douleur et d'euthanasie, et outils de prise de décisions fondés sur des données scientifiques
- Conception durable des étables pour les systèmes traditionnels et alternatifs de logement des bovins laitiers
- Obstacles à l'adoption des pratiques de gestions optimales
- Aspects sociétaux de la santé et du bien-être des bovins laitiers (comme la perception du consommateur)

Coordination Collaboration Communication



AAC a estimé que les concessions représenteraient 3,25 % de la production laitière canadienne.

Résultat visé

Un cadre collaboratif servant à coordonner les investissements nationaux en recherche laitière et à tirer profit des partenariats à tous les niveaux (provincial et national) a été élaboré dans le but d'optimiser les résultats de la recherche pour les producteurs investisseurs.



Communications et transfert des connaissances

Les PLC reconnaissent la nécessité de renforcer les partenariats avec leurs organisations membres, les gouvernements et les intervenants pour développer collectivement la capacité de recherche et ainsi assurer la croissance du secteur.

Les PLC souhaitent optimiser les investissements des producteurs à l'échelle nationale et provinciale en adoptant une approche coordonnée et collaborative en matière de recherche sur la production laitière et la nutrition.

Les PLC reconnaissent que la communication de leurs succès en matière d'investissements en recherche ainsi que la mobilisation et le transfert des résultats constituent une partie du continuum de recherche essentielle à la croissance du secteur. Pour cette raison, les PLC s'engagent à élaborer un cadre collaboratif de communication et de transfert des connaissances qui vise les objectifs suivants :

- Faire état des investissements en recherche laitière, processus et résultats positifs de la ferme à la table;
- Établir et mettre en place des moyens efficaces de présenter les résultats de la recherche pancanadienne dans le but d'aider les producteurs laitiers à améliorer continuellement les exploitations agricoles;
- Communiquer aux intervenants du secteur de la santé les conclusions concernant le rôle des produits laitiers dans la saine alimentation des Canadiens.



Composition, qualité et salubrité du lait

Résultats visés

- Des méthodes pour moduler naturellement la composition du lait ainsi qu'en améliorer la qualité et la valeur ont été identifiées, permettant potentiellement le développement de nouveaux produits laitiers.
- Des stratégies ont été créées dans le but de réduire de manière durable l'utilisation d'antimicrobiens, tout en assurant la biosécurité des fermes, de même que la santé et le bien-être des bovins laitiers.

Priorités d'investissement

- Microbiologie – amélioration de la compréhension de l'impact des microbes sur la composition et la qualité du lait et des produits laitiers
- Évaluation de l'utilisation d'antimicrobiens dans les troupeaux laitiers canadiens
- Élaboration de pratiques et d'outils alternatifs à l'utilisation d'antimicrobiens



Priorités d'investissement

- Créer un comité relevant du Conseil d'administration des PLC qui est chargé d'examiner et d'évaluer en continu les besoins, les priorités et les investissements des producteurs laitiers en matière de recherche en production laitière ainsi qu'en santé et nutrition humaines.



Le rôle des produits laitiers et de leurs composantes dans la nutrition et la santé humaines

Résultats visés

- Un appui supplémentaire a été fourni afin de préciser le rôle des produits laitiers, particulièrement ceux à pleine teneur en gras, dans la santé cardiométabolique et le vieillissement en santé.
- D'autres données ont été fournies pour définir le rôle du lait et du yogourt avec sucre ajouté sur la qualité de l'alimentation et la santé.
- Le rôle des produits laitiers dans la santé musculo-squelettique, notamment la prévention de l'ostéoporose et des fractures liées à l'ostéoporose, a été renforcé.
- De la recherche a été menée sur la valeur des produits laitiers dans une alimentation saine et durable (incluant une alimentation à base d'aliments d'origine végétale).

Priorités d'investissement

- Le rôle des produits laitiers, particulièrement de ceux à pleine teneur en gras et celui des matrices de produits laitiers particuliers (lait, yogourt et fromage) dans la santé cardiométabolique et le vieillissement en santé, y compris :
 - La prévention du diabète de type 2, du syndrome métabolique, de l'hypertension et des maladies cardiovasculaires
 - Le poids et la composition corporelle, et la satiété
 - Les facteurs de risque : lipides sanguins, tension artérielle, régularisation de la glycémie, marqueurs d'inflammation
 - Les maladies chroniques liées à l'âge
- Le rôle du lait et du yogourt avec sucre ajouté dans la qualité de l'alimentation et la santé cardiométabolique, y compris :
 - L'apport suffisant en éléments nutritifs
 - Le poids et la composition corporelle
 - Le diabète de type 2, le syndrome métabolique et les maladies cardiovasculaires
- Le rôle des produits laitiers, particulièrement du lait, dans la santé musculosquelettique, y compris :
 - La qualité des muscles et des os
 - La prévention de la sarcopénie, de l'ostéoporose, des chutes et des fractures liées à l'ostéoporose
- Le rôle des produits laitiers dans une alimentation saine et durable (incluant une alimentation à base d'aliments d'origine végétale) :
 - L'apport suffisant en éléments nutritifs et les modèles alimentaires sains
 - Le lien entre la nutrition et la santé et les aspects environnementaux et sociaux

- Échanger de l'information et diffuser les nouvelles connaissances issues des résultats de la recherche pancanadienne aux producteurs laitiers.
- Préparer et instaurer un plan de communication afin de faire état des investissements en recherche qui contribuent à l'amélioration et à la croissance du secteur et à accroître la valeur des produits laitiers canadiens.

Pour nous joindre :

Siège social
21, rue Florence
Ottawa (Ontario) K2P 0W6
Tél. : 613 236-9997
info@dfc-plc.ca

Edmonton
1303, 91^e Rue Sud-Ouest
Edmonton (Alberta) T6X 1H1
Tél. : 780 453-5942

Montréal
1801, avenue McGill College, bureau 700
Montréal (Québec) H3A 2N4
Tél. : 514 284-1092 / 1 800 361-4632

Moncton
500, rue Saint-George
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1Y3
Tél. : 506 855-8804



producteurslaitiers.ca

